LA

Frontière Polono-Soviétique

Par

STANISLAS GRABSKI
Professeur d'Economie Politique à l'Université de Lwow
Président du Conseil National Polonais

LONDRES, 1943

LA FRONTIÈRE POLONO-SOVIÉTIQUE.

I.

Le 23 Août 1939, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques conclut un pacte de non-agression avec l'Allemagne. Huit jours plus tard, Hitler, s'étant assuré par ce pacte que l'attitude de la Russie Soviétique lui serait favorable, attaqua la Pologne. En dépit de l'énorme supériorité à la fois numérique et technique des Armées allemandes, la Pologne se défendit avec acharnement. Pendant la première semaine de la guerre, l'Armée polonaise subit d'énormes pertes mais elle apprit, en même temps, les meilleures méthodes de combattre les forces blindées. Du 11 au 21 Septembre, l'Armée polonaise opposait une résistance farouche autour de Kutno. Le 13 Septembre, la ville de Lwow contenait dans ses faubourgs l'offensive de l'Armée allemande et continuait à se défendre avec succès jusqu'au 22. La défense de Modlin dura encore plus longtemps, c'est-à-dire jusqu'au 28, et les Allemands n'entrèrent dans Varsovie que le 1er Octobre. Ils s'emparèrent de Hel le 2 Octobre, tandis que les restes de l'Armée polonaise résistaient autour de Kock jusqu'au 5 Octobre.

Pourtant le 17 Septembre, au plus fort des combats farouches et de plus en plus réussis que les Armées polonaises livraient contre l'envahisseur allemand, les Forces armées soviétiques, sans provocation et contre toute attente, traversèrent la frontière polonaise. A cette date, les Allemands avaient occupé la moitié occidentale de la Pologne. La totalité de la partie orientale était encore en la possession des Autorités gouvernementales et des Forces armées polonaises. L'Automne avec ses pluies abondantes approchait. Pluies ardemment désirées par les divisions polonaises en train de se réorganiser pour une nouvelle guerre de manoeuvre à l'Est du Bug où le terrain serait beaucoup moins favorable au "Blitzkrieg" motorisé allemand. Mais tous leurs plans et leurs espoirs furent frustrés par l'action des Armées soviétiques traversant la frontière orientale polonaise. Il devint alors clair que la victoire sur les Allemands ne pourrait être gagnée qu'en Europe occidentale.

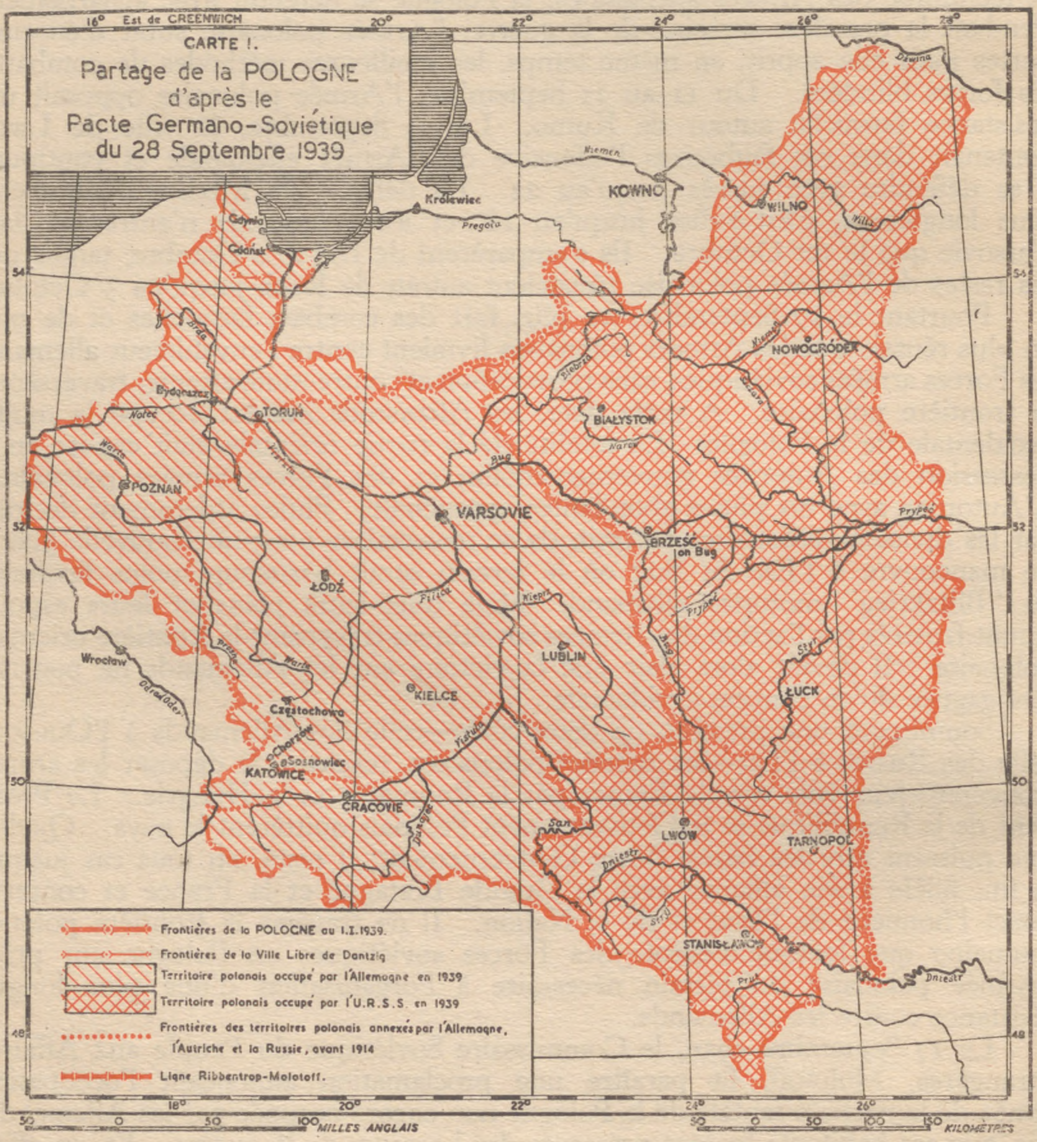
Soumises à une pression de deux côtés—celle des Allemands à l'Ouest et celle des Russes à l'Est—les Armées polonaises, refusant de déposer les armes, trouvèrent leur voie vers la France par la Roumanie et la Hongrie. Le Président de la République et le Gouvernement Polonais quittèrent le pays. Quelles que puissent être les fautes de ce Gouvernement, il resta, en tous cas jusqu'à la fin, fidèle à son alliance avec la Grande Bretagne et la France et conserva intact l'honneur de l'Etat et de la Nation. Il ne traversa la frontière polono-roumaine que lorsque l'entrée des Forces soviétiques en Pologne eut privé l'Armée polonaise du terrain nécessaire à l'organisation d'une plus longue résistance contre les Allemands.

Le 17 Septembre 1939, le Commissaire Soviétique du Peuple aux Affaires Etrangères, Molotoff, fit paraître une proclamation annonçant l'occupation armée de la partie orientale de la Pologne non encore occupée par les Allemands, afin que ses habitants fussent préservés des horreurs de là guerre. Et, en effet, par leur action les Autorités soviétiques raccourcirent de quelques mois les opérations militaires en Pologne.

Mais la population de Lwow avait d'autres visées. Quoique, déjà, depuis le 18 Septembre, la ville fut isolée du reste du pays par les Forces Soviétiques

qui avaient avancé de l'Est, elle résista avec succès pendant quatre jours aux multiples attaques allemandes.

Cinq semaines plus tard, le Pacte Germano-Soviétique du 23 Août 1939 fut élargi par un autre pacte conclu entre les deux mêmes parties. Ce dernier stipulait un partage de la Pologne. Les Allemands s'emparèrent de 182,000 km2. avec une population de 22 millions d'habitants tandis que l'U.R.S.S. prenait 195,000 km2. avec une population de 13 millions (voir carte no. 1).



Ainsi l'U.R.S.S. qui auparavant était séparée de l'Allemagne par la Pologne, obtenait une frontière commune avec le Reich : celle de la ligne Ribbentrop-Molotoff. Ce fut d'ailleurs le long de cette ligne que les opérations militaires commencèrent lorsque, le 22 juin 1941, Hitler attaqua l'U.R.S.S.

Quatre jours plus tard seulement, le 26 Juin 1941, les Armées allemandes traversèrent la frontière orientale de la République Polonaise, dans son secteur Nord, près de Minsk. Quelques jours plus tard, le 2 Juillet, elles passèrent le secteur Sud de cette frontière, en Wolhynie.

La résistance offerte aux envahisseurs allemands par les Forces soviétiques dans la partie orientale de la Pologne ne dura pas plus du tiers de la résistance opposée par l'Armée polonaise. Pourtant celle-ci était beaucoup moins nombreuse et moins bien équipée que l'Armée soviétique, et la partie occidentale du pays, plus étroite, se prêtait moins à une guerre de mouvement que la partie orientale beaucoup plus étendue.

Ce n'est que lorsqu' elles combattirent dans leur propre pays, autour de Smolensk, que les Armées soviétiques se mirent à résister aux Allemands avec le même acharnement que les Polonais.

Le 30 Juillet 1941, l'accord suivant fut conclu entre l'U.R.S.S. et la Pologne:

(1) Le Gouvernement de l'U.R.S.S. reconnaît que les Accords Germano-Soviétiques de 1939 relatifs aux changements territoriaux en Pologne ont perdu leur validité. Le Gouvernement Polonais déclare que la Pologne n'est liée à aucune tierce Puissance par un accord dirigé contre l'U.R.S.S.

(2) Les relations diplomatiques entre les deux Gouvernements seront rétablies après la signature du présent accord et un échange d'ambassadeurs aura lieu sans délai.

(3) Les deux Gouvernements s'engagent à se prêter mutuellement toute aide et appui dans la présente guerre contre l'Allemagne hitlérienne.

(4) Le Gouvernement de l'U.R.S.S. déclare son assentiment en ce qui concerne la formation sur le territoire de l'U.R.S.S. d'une Armée polonaise, dont le Commandant en chef sera nommé par le Gouvernement Polonais en accord avec le Gouvernement de l'U.R.S.S. L'Armée polonaise sur le territoire de l'U.R.S.S. sera placée—en ce qui concerne les opérations—sous les ordres du Commandement Militaire Suprême de l'U.R.S.S., au sein duquel se trouvera un représentant de l'Armée polonaise. Un accord ultérieur fixera tous les détails concernant le commandement, l'organisation et l'utilisation de cette force armée.

(5) Le présent Accord entre immédiatement en vigueur et ne requiert pas de ratification.

La note suivante accompagna l'Accord ci-dessus:

"Dès le rétablissement des relations diplomatiques, le Gouvernement Soviétique accordera une amnistie à tous les citoyens polonais privés actuellement de leur liberté sur le territoire de l'U.R.S.S. soit comme prisonniers de guerre soit pour d'autres raisons."

Après que cet Accord fut signé, au Foreign Office, M. Eden remit au Général Sikorski la note suivante:

"A l'occasion de la signature de l'Accord Polono-Soviétique en date d'aujourd'hui, je désire vous informer que conformément aux stipulations du Traité d'Assistance mutuelle Polono-Britannique en date du 25 Août 1939, le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni n'a pas contracté d'obligations quelconques envers l'U.R.S.S. qui affecteraient les relations entre cet Etat et la Pologne. Je désire aussi vous assurer que le Gouvernement de

Sa Majesté ne reconnaît aucun des changenents territoriaux effectués en Pologne depuis le mois d'Août 1939."

La déclaration de M. Eden est claire et nette. Elle ne contient aucune ambiguité. Elle ne permet aucune autre interprétation. La Grande Bretagne ne reconnaît aucun des changements territoriaux survenus en Pologne après Août 1939, y compris l'enlèvement à la Pologne et l'incorporation à l'U.R.S.S. des provinces polonaises situées à l'Est de la ligne Ribbentrop-Molotoff. De plus, cette déclaration ayant été faite immédiatement après la signature de l'Accord Polono-Soviétique, elle équivaut à un commentaire officiel du Gouvernement de sa Majesté Britannique sur cet Accord, conforme en tous points à l'interprétation polonaise.

Le Général Sikorski souligna cela dans la réponse qu'il remit à M. Eden:

"Le Gouvernement Polonais accuse réception de la lettre de Votre Excellence en date du 30 Juillet 1941 et désire exprimer sa sincère satisfaction au sujet de la déclaration du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, déclaration par laquelle il ne reconnaît aucun des changements territoriaux effectués en Pologne depuis le mois d'Août 1939. Cela correspond aux vues du Gouvernement Polonais qui—ainsi qu'il en a informé précédemment le Gouvernement de sa Majesté—n'a reconnu aucun changement territorial effectué lors du déclenchement de la guerre actuelle."

Du point de vue strictement légal, l'analyse de l'Article I de l'Accord Polono-Soviétique ne permet aucune autre interprétation. En dénonçant "les Pactes Germano-Soviétiques de 1939 concernant les changements territoriaux en Pologne," le Gouvernement de l'U.R.S.S. a reconnu par là que ces changements territoriaux effectués en Pologne en vertu de ces pactes avaient perdu toute validité légale. En effet, les clauses mentionnées de l'Accord Polono-Soviétique du 30 Juillet 1941 ne pouvaient viser que la légalité du partage de la Pologne exécuté par l'U.R.S.S. conjointement avec l'Allemagne en Septembre 1939 ou que les revendications juridiques de l'U.R.S.S. sur les territoires polonais situés à l'Est de la ligne Ribbentrop-Molotoff et qui lui furent cédés par ce Pacte. D'ailleurs, à cette époque, ces territoires se trouvaient sous l'occupation allemande.

Mais l'Article I de l'Accord Polono-Soviétique n'est pas le seul à ne pas reconnaître la validité de l'annexion à l'U.R.S.S. de la partie orientale de la République Polonaise.

Cela est également défini dans la teneur même de l'Article 4, par lequel le Gouvernement Soviétique s'engage à permettre la création sur le territoire de l'U.R.S.S. d'une Armée polonaise dont le Commandant en Chef serait nommé par le Gouvernement Polonais. Car une Armée polonaise ne pouvait se composer, en effet, que de citoyens polonais. Or la population polonaise qui seule pouvait fournir les hommes nécessaires à la formation de cette armée, était justement celle qui avait été déportée des provinces polonaises occupées, en vertu de l'Accord Ribbentrop-Molotoff, vers le centre de la Russie. Accorder au Gouvernement Polonais le droit de lever, en territoire soviétique, une armée composée d'habitants de ces provinces, c'était de la part du Gouvernement Soviétique reconnaître que ces habitants étaient citoyens polonais et que les provinces en question appartenaient légalement à la Pologne.

La qualité de citoyen polonais des habitants des provinces polonaises

annexées par l'U.R.S.S., en 1939, est encore plus nettement affirmée dans une note ajoutée au bas de l'Accord et dont voici la teneur:

"Le Gouvernement Soviétique accordera une amnistie à tous les citoyens Polonais qui se trouvent privés de leur liberté à l'intérieur des territoires de l'U.R.S.S."

Il ne faut pas oublier, en effet, que 90%, au moins, des citoyens polonais qui ne jouissaient pas de leur liberté dans l'U.R.S.S. venaient de ces provinces.

Au début, le Gouvernement Soviétique interpréta également dans ce sens les clauses de l'Accord du 30 Juillet 1941. En tant que témoin occulaire de la mise en liberté, en Août et Septembre de cette même année, des citoyens polonais détenus dans les prisons, les camps de travail et autres lieux de résidence forcée, et étant moi-même parmi ceux qui recouvrèrent ainsi leur liberté, je dois rendre justice aux autorités de l'N.K.V.D. Malgré les difficultés de transport créées, à cette époque, par les opérations militaires ces autorités s'efforcèrent de rendre au plus vite leurs droits de citoyens polonais libres, indépendamment de leur nationalité ou religion, à la majorité des habitants des provinces orientales de la Pologne, qui avaient été arrêtés ou déportés de Septembre 1939 à Juin 1941. Elles ne retinrent en prison et dans les camps de concentration que les nationalistes ukrainiens; le motif officiel de cette décision était que ces Ukrainiens étaient des partisans déclarés d'Hitler et que l'Ambassade de Pologne en U.R.S.S. n'aurait pas les moyens de prévenir efficacement des activités qui seraient néfastes aux Alliés.

Il en fut de même au cours des mois d'Octobre et de Décembre. Pendant les quatre premiers mois qui suivirent la signature de l'Accord Polono-Soviétique, des centaines de mille citoyens Polonais, dont une grande partie appartenait à des minorités nationales, recouvrèrent la liberté, et grâce à la collaboration des Autorités soviétiques qui leur étaient, à cette époque, favorables, obtinrent des passeports polonais et se trouvèrent ainsi sous la protection matérielle et morale de l'Ambassade de Pologne. En même temps, près de 46,000 volontaires rejoignirent les rangs de l'Armée polonaise. C'étaient des citoyens polonais qui venaient d'être remis en liberté et, parmi eux, se trouvait un grand nombre de Juifs, de Blancs-Ruthènes et d'Ukrainiens; ces derniers toutefois moins nombreux. Mais, en Novembre, le Général Chtcherbakoff, Commissaire de la République du Kazakstan, donna l'ordre de recruter pour l'Armée rouge tous les citoyens polonais de nationalité ukrainienne, blanc-ruthène et juive se trouvant en liberté et aptes à porter les armes. L'Ambassadeur de Pologne protesta contre cette mesure. Le Gouvernement Soviétique répondit par la note du 1er Décembre dans laquelle il mettait en doute la qualité de citoyen polonais des personnes d'origine juive, ukrainienne et blanc-ruthène, déportées lors de l'occupation des provinces orientales de la Pologne par les Soviets, sous le prétexte que: "Le problème des frontières entre l'U.R.S.S. et la Pologne n'était pas encore résolu et devait être examiné plus tard." Il est vrai que, le 4 Décembre au Kremlin, Staline signa avec le Général Sikorski une déclaration assurant que les relations de l'U.R.S.S. avec le Gouvernement Polonais seraient basées sur l'observation loyale et réciproque des engagements pris". Néanmoins, immédiatement après le départ du Général Sikorski, le Gouvernement Soviétique dans les notes qu'il fit parvenir aux Nations Alliées sur les atrocités commises par les Allemands se mit à citer des villes polonaises comme

si elles étaient des villes soviétiques. En 1942, l'Ambassade de Pologne se trouva dans l'impossibilité de continuer à assurer la protection des citoyens polonais sur les territoires de l'U.R.S.S. Le 16 Janvier 1943, le Gouvernement Soviétique informa l'Ambassadeur de Pologne qu'il retirait la qualité de citoyen polonais à tous ceux auxquels il l'avait antérieurement reconnue et, le 26 Avril 1943, il rompit les relations diplomatiques avec la Pologne.

Bien que le Gouvernement de l'U.R.S.S. ait manqué de la sorte d'exécuter les clauses de l'Accord Polono-Soviétique du 30 Juillet 1941, il ne le dénonça pourtant pas et cet Accord est, du point de vue juridique, toujours valide.

Par cet Accord du 30 Juillet 1941, le Gouvernement de l'U.R.S.S. a reconnu que les Pactes Germano-Soviétiques, concernant les changements territoriaux en Pologne, n'étaient plus valides et que la ligne Ribbentrop-Molotoff définie par ces Pactes et qui divisait la Pologne en deux, cessait également d'exister. Le fait que le partage de la Pologne entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne est désormais nul, met également en évidence le fait que la Pologne continue à exister légalement, une et indivisible, comme elle l'était avant Septembre 1939. Du moment que la Pologne, bien que momentanément sous l'occupation allemande continue à exister et que cela est reconnu non seulement par la Grande Bretagne et l'Amérique, mais aussi par l'U.R.S.S. par le fait même de la conclusion du pacte du 30 Juillet 1941, il cesse d'y avoir une frontière russo-allemande. En effet, la ligne Ribbentrop-Molotoff n'a jamais été une frontière polono-soviétique. C'était une frontière russo-allemande coupant en deux la Pologne qui, comme le déclarèrent alors les deux parties opérant le partage, avait désormais disparu de la carte du monde et ne renaîtrait jamais plus.

Certains publicistes anglais et américians ont, néanmoins, parfois mis en doute les droits de la Pologne à ses frontières de l'Est quoiqu'elles fussent établies en vertu d'accords internationaux et ils se sont demandés s'il ne serait pas plus juste de prendre, pour frontière entre la Pologne et la Russie, la ligne Curzon.

Etant un de ceux qui participèrent aux négociations de la paix à Minsk et à Riga, négociations qui aboutirent, en 1921, à la signature du Traité de paix établissant la frontière entre la Pologne et l'U.R.S.S., je désirerais soumettre, ici, à mes lecteurs, certains faits concernant ces négociations, leur origine et quelques précisions géographiques et historiques. Cela leur permettra de se faire une idée plus précise du problème et de répondre à la question qui est de savoir quelle est de ces trois lignes envisagées comme frontières : la frontière de Riga, la ligne Curzon ou la ligne Ribbentrop-Molotoff—celle qui répond le plus aux exigences du droit.

II.

Le Traité de Versaillles fixa la frontière de la Pologne, redevenue indépendante, du côté de l'Allemagne, mais il ne détermina pas les frontières orientales qui devaient être décidées plus tard par les grandes Puissances Alliées.

En effet, même si la Conférence de la Paix avait tracé sur la carte une frontière entre la Pologne et l'Union Soviétique celle-ci ne l'aurait pas reconnue ; étant données les circonstances, cette frontière ne pouvait être délimitée que grâce à une entente directe entre la Pologne et l'U.R.S.S.

Mais, à ce moment, les deux pays étaient en guerre.

La Nation polonaise n'avait jamais reconnu les partages de la Pologne qui avaient eu lieu, à la fin du XVIIIe siècle, entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Elle avait protesté énergiquement contre ces partages par les insurrections de 1794, 1806, 1830, 1848 et 1863. Il n'y eut pas une seule génération de Polonais qui ne prit les armes afin de prouver au monde les droits de la Nation polonaise à l'indépendance et à l'intégralité de ses territoires.

Aussi, lorsqu'en 1918, les trois dynasties qui avaient dépecé la Pologne s'effondrèrent, le Peuple polonais comprit que le jour du triomphe du droit sur la force enfin se levait et que ses longs malheurs allaient désormais prendre fin.

Cette conviction fut encore renforcée par le décret des Commissaires du Peuple, signé par Lénine en Août 1918:

"Tous pactes et actes conclus par le Gouvernement de l'ancien Empire de "Russie avec les Gouvernements du Royaume de Prusse et de l'Empire Austro- "Hongrois en relation avec les partages de la Pologne sont annulés une fois pour "toutes par la présente résolution, étant donné qu'ils sont contraires au principe "du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et à la conception révolutionnaire "légale de la Nation russe qui reconnaît à la Pologne des droits inaltérables à "l'indépendance et à l'unité."

Néanmoins, lorsqu'après la capitulation de l'Allemagne, ses armées quittèrent les territoires qu'elles avaient occupés en 1918 et que la Russie avait arrachés à la Pologne au moment des partages, ils furent immédiatement réoccupés par les Armées soviétiques avançant vers l'Ouest à la poursuite des troupes et des autorités allemandes qui battaient en retraite. D'autre part, les troupes polonaises avancaient vers l'Est. Au cours de 1919, elles repoussèrent les Russes de presque tous les territoires qui avaient été arrachés à la Pologne lors du troisième partage, en 1795, et de la moitié des territoires enlevés durant le second partage, en 1793.

Pourtant, et quoiqu'elle en eut le droit historique, la Pologne ne s'incorpora pas, après les avoir libérées, toutes les provinces ayant appartenu à l'ancienne République de Pologne. Sitôt qu'il eut chassé les Bolchévicks de Vilno, Joseph Pilsudski, Chef de l'Etat Polonais et Commandant en Chef des Armées, dans un manifeste du 22 Avril 1919, déclara que ces territoires seraient temporairement administrés par des comités locaux autonomes, sous la protection de la Pologne, jusqu'à ce que les habitants pussent choisir librement leurs futurs statuts politiques et juridiques. Conformément à cette décision, des élections aux conseils municipaux eurent immédiatement lieu dans toutes les villes d'une certaine importance reprises aux Russes en 1919; un comité spécial, appelé "Comité des districts Orientaux", composé d'habitants du pays, fut chargé de l'administration générale des territoires. Antérieurement à cela, le 21 Mars 1919, le Parti Socialiste Polonais avait proposé au Gouvernement Soviétique que les Armées polonaises et bolchéviques fussent retirées de cette région pour permettre aux populations de disposer librement d'elles-mêmes par voie de plébiscite. Mais le Gouvernement Soviétique préféra laisser à ses armées le soin de fixer la frontière.

Dans ces conditions, le Conseil Suprême des Alliés publia, le 8 Décembre 1919, la déclaration suivante:

"Les Principales Puissances Alliées et Associées, reconnaissant l'importance

de mettre fin aussitôt que possible au présent état d'incertitude politique où se trouve la Pologne, déclarent ici, sans préjudice aux termes ultérieurs qui fixeront définitivement la frontière orientale de la Pologne, qu'elles reconnaissent, dès à présent, au Gouvernement Polonais le droit de procéder, dans le délai prévu par le traité du 28 Juin 1919 conclu avec la Pologne, à l'organisation d'une administration régulière sur les territoires de l'ancien Empire de Russie situés à l'Ouest de la ligne spécifiée plus bas."

Venait ensuite le tracé de la frontière tel qu'il est indiqué par la carte V. (voir page 13).

La déclaration poursuivait en ces termes: "les droits que la Pologne pourrait avoir à faire valoir sur les territoires situés à l'Est de ladite ligne sont expressément réservés."

Le 11 Juillet 1920, le Gouvernement Britannique proposa ladite ligne aux Soviets comme ligne d'armistice entre la Pologne et la Russie. L'Armée polonaise devait se replier sur cette ligne tandis que l'Armée soviétique devait se retirer à 50 km. à l'Est.

Depuis lors cette ligne a été appelée "Ligne Curzon."

Qu'est-elle en réalité?

En 1920, elle fut proposée par Lord Curzon à la Pologne et à la Russie, comme ligne le long de laquelle les opérations militaires devaient cesser et non comme ligne frontière. La frontière, elle-même, devait être fixée plus tard par une conférence de la paix. Il fut proposé que celle-ci se réunisse à Londres. Mais cette proposition fut rejetée par le Gouvernement Soviétique, certain de remporter la victoire. En réalité, il ne s'agissait pas tant pour celui-ci d'obtenir une frontière aussi avantageuse que possible à l'Ouest, mais d'occuper la Pologne entière et d'y établir un gouvernement communiste dont les membres accompagnaient les Armées bolchéviques dans leur marche sur Varsovie.

Il convient de rappeler le passage suivant de l'ordre du jour lancé, le 2 Juillet 1920, par le Général Toukhatchevsky, Commandant en Chef des Armées soviétiques.

"Le sort de la révolution mondiale se trouve en jeu à l'Ouest. C'est sur le cadavre de la Pologne que passe la voie du conflit mondial."

Mais, le Conseil Suprême avait, en 1919, fixé provisoirement la ligne mentionnée plus haut—et sans que cela puisse porter préjudice à la délimitation définitive de la frontière orientale de la Pologne—comme devant délimiter la zone que la Pologne avait le droit d'administrer régulièrement tandis que "les droits que celle-ci pourrait avoir à faire valoir sur les territoires situés à l'Est de ladite ligne étaient expressément réservés."

Toute frontière polono-soviétique fixée par le Conseil Suprême eut été, à l'époque, pure fiction, étant donnée la situation militaire qui existait entre l'Union Soviétique et la Pologne. En conséquence, le Conseil Suprême se borna à déterminer la frontière des territoires indiscutablement polonais qui n'étaient revendiqués à cette époque ni par les Bolchévicks, ni par les émigrés russes blancs, ni par les armées "blanches" de Koltchak, Denikin et Wrangel. Mais, en même temps, le Conseil reconnaissait expressément les revendications de la Pologne sur les territoires que lui disputait la Russie et qu'elle pouvait faire valoir ces revendications lors de la fixation définitive de ses frontières.

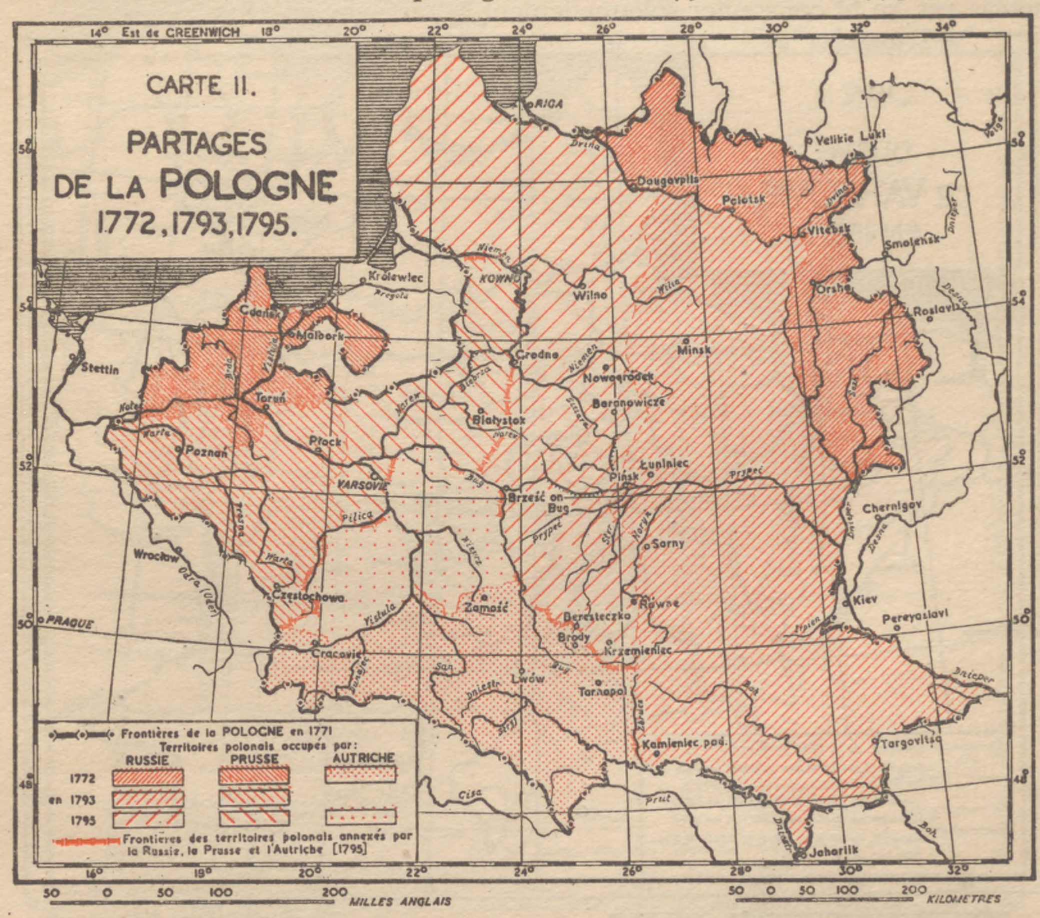
Aussi, ni le Gouvernement Britannique, en 1920, ni le Conseil Suprême,

en 1919, ne prirent-ils la "Ligne Curzon" comme frontière définitive polono-russe ou polono-soviétique. Elle n'avait pour but que de délimiter les territoires indiscutablement polonais, au-delà desquels se trouvaient des territoires revendiqués à la fois par la Pologne et par l'Union Soviétique—ou l'Empire Russe—car en Europe bien des gouvernements continuaient, en effet, à compter sur la victoire des généraux russes blancs.

Quelle était l'origine de cette ligne divisant les provinces polonaises de "l'ancie Empire Russe" en territoires indiscutablement polonais et en territoires litigieux?

On la trouve dans l'histoire des partages de la Pologne dont on peut suivre le développement sur les cartes qui suivent.

La carte II illustre les trois partages: celui de 1792, ceux de 1793 et de 1795.



La carte III (voir page 10) montre l'ancien Duché de Varsovie créé par Napoléon lors de la signature du Traité de Tilsit avec le Tsar Alexandre 1er. Ce Duché comprenait une partie des territoires pris par la Prusse à la Pologne lors du Premier partage ainsi que les territoires annexés par elle lors des Second et Troisième partages, à l'exception du district de Bialystok que Napoléon offrit à Alexandre 1er. En 1809, ce Duché recouvra les districts que l'Autriche avait annexés lors du Troisième partage. Le Congrès de Vienne, en 1815, reprit à la Pologne pour les donner à la Prusse, les provinces de Poznan et de Bydgoszcz,

transformant ce qui restait du Duché de Varsovie en "Royaume de Pologne" rattaché à la Russie par la réunion des couronnes. Les limites de ce Royaume sont indiquées par la carte IV. (voir page 11).

Bien qu'incorporé à la Russie, c'est-à-dire qu'un même souverain régnait sur les deux pays, le Royaume de Pologne n'en formait pas moins un état séparé. Sa constitution différait complètement de celle de la Russie. Alors que la Russie était une monarchie absolue, le Royaume jouissait d'une représentation parlementaïre, conformément à une tradition polonaise vieille de trois cents ans (1).

Le Royaume de Pologne avait également un gouvernement autonome (exception faite du Ministère des Affaires Etrangères) et sa propre armée. Le Tsar prit le titre de Roi de Pologne et le successeur d'Alexandre 1er, le Tsar Nicolas 1er, se fit couronner solennellement à Varsovie, en 1825.



C'était toutefois un despote oriental ayant horreur des institutions parlementaires: il restreignit les libertés constitutionnelles du Royaume de Pologne par des mesures diverses. Cela provoqua l'indignation croissante de la Nation Polonaise, tant et si bien que lorsque le Tsar décida de se servir de l'Armée polonaise pour restaurer les Bourbons en France et écraser la révolution en Belgique, une Révolution nationale éclata à Varsovie.

(1) Le régime parlementaire avait été établi en Pologne au début du XVIème siècle.

Mais la supériorité numérique de l'Armée russe était trop considérable. Après avoir étouffé l'insurrection le Tsar Nicolas 1er s'empressa de dissoudre la Diète du Royaume de Pologne et de supprimer le Conseil des Ministres, puis il nomma un Russe, le Maréchal Paskiévitch, gouverneur du pays et l'investit d'une autorité absolue. Le Royaume put conserver néanmoins, la Banque de



Pologne qui était autonome et sa devise, le Code Napoléon (hérité du Duché de Varsovie), le système polonais d'enseignement (à l'exception de l'Université de Varsovie qui fut abolie parce qu'un grand nombre d'étudiants avaient pris part à l'insurrection) il gardait encore sa dénomination officielle de "Royaume de Pologne" et les frontières existantes. Paskiévitch y établit un gouvernement militaire dont presque tous les postes supérieurs étaient occupés par des Russes mais il ne fit aucune tentative pour russifier la Nation. Les écoles continuèrent

à avoir des professeurs polonais faisant des cours en polonais; les tribunaux conservèrent leurs juges polonais qui rendaient leur jugement en polonais tandis que la majorité des petits fonctionnaires et des employés restait polonaise.

En 1863, une nouvelle insurrection éclata dans tout le Royaume de Pologne. Après l'avoir réprimée, le Gouvernement Russe entreprit de russifier toute l'administration (y compris les administrations communales), l'appareil judiciaire et l'Enseignement du Royaume de Pologne. Dans toutes les écoles secondaires de Varsovie, des avis en russe apposés sur les murs des classes et des couloirs informaient les élèves "qu'il était interdit de parler le polonais dans l'enceinte de l'école." Néanmoins, durant les neuf années que je passai dans une école secondaire à Varsovie, je n'entendis jamais mes camarades parler une autre langue. (Nous passions parfois quelques heures en retenue, comme punition mais c'était tout). Le Tsar conserva le titre de Roi de Pologne et les frontières du Royaume ne furent pas modifiées. Lorsque la Russie se donna une constitution, au cours de quatre élections consécutives, seuls des Polonais furent élus pour représenter le Royaume à la Douma, où ils formaient une fraction polonaise homogène.

En 1914, lorsque la guerre éclata, l'Allemagne et la Russie renchérirent l'une sur l'autre en faisant des promesses à la Nation Polonaise. De ce fait, le 5 Novembre 1916, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie proclamèrent la constitution du Royaume de Pologne en un "Etat indépendant avec une monarchie héréditaire et un régime constitutionnel" et établirent un Conseil Polonais de Régence qui procéda immédiatement à l'organisation d'une administration polonaise sous le contrôle, il est vrai, des autorités d'occupation. Du côté russe, le Commandant en Chef, le Premier Ministre, le Ministre des Affaires Etrangères et, finalement, l'Empereur lui-même firent une série de déclarations promettant aux Polonais l'unification de la Nation Polonaise ainsi que le droit d'organiser librement leur vie nationale, sociale et économique. Ces promesses furent précisées par le prince Lvov, Premier Ministre du Gouvernement qui avait été formé en Mars 1917, après que la révolution eut détrôné Nicolas II. Dans son manifeste adressé aux Polonais, le prince Lvov affima que "la Nation russe qui venait de secouer le joug, reconnaissait à sa soeur, la Nation polonaise, le droit absolu de disposer d'elle-même selon ses voeux." De plus, il lui promettait son aide pour "la création d'un Etat polonais indépendant."

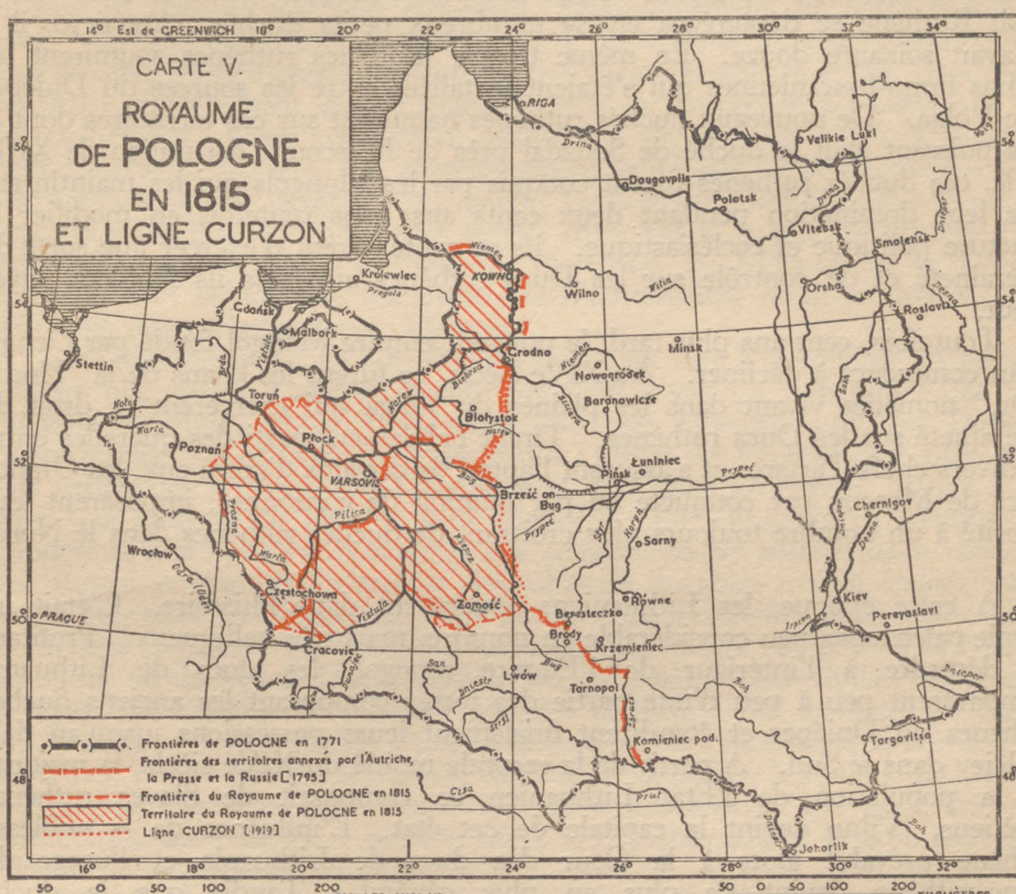
En réalité, le Gouvernement Russe issu de la révolution ne pouvait accorder d'appui à la Nation Polonaise que ce soit dans la lutte contre les Allemands, encore en possession des provinces de Posnanie et de Poméranie—séparées du Duché de Varsovie par le Congrès de Vienne—ou contre les Autrichiens qui ne songeaient pas davantage à se départir de la Galicie. La révolution avait, en effet, profondément désorganisé l'Armée russe; des comités de soldats avaient été immédiatement créés qui se débarrassèrent sur le champ de leurs officiers, souvent en les mettant à mort.

La déclaration du prince Lvov sanctionnait donc simplement, du côté de la Russie, l'état de fait établi par les Empires Centraux, c'est-à-dire la dissolution de l'Union de la Pologne à Russie, union établie par le Congrès de Vienne.

La carte V. indique: (a) les frontières de la Pologne avant les Partages, (b) les frontières du Royaume de Pologne en 1815, (c) la ligne Curzon. En

comparant ces trois frontières, on voit donc que le Conseil Suprême, le 8 Décembre 1919, reconnut comme étant indiscutablement polonais, les territoires arrachés à la Pologne par l'Autriche et la Prusse, à l'époque des trois Partages, à l'exception de la région de Dantzig, tandis que les territoires annexés par la Russie en 1772, 1793 et 1795 demeuraient en litige.

En effet, la ligne Curzon suit presque exactement les limites des acquisitions de la Russie au XVIIIe siècle ou, si l'on veut, la frontière orientale du Royaume de Pologne, plus le district de Bialystok, donné par Napoléon à Alexandre, en 1807.



Il est évident que le Conseil Suprême ne pouvait refuser à la Pologne le droit de revendiquer les districts que lui avait enlevés la Russie au moment des Partages, alors qu'il reconnaissait le retour à la Pologne de tous les territoires (à l'exception d'une petite portion de territoire située à l'embouchure de la Vistule) pris par l'Autriche et la Prusse lors des Partages effectués conjointement avec la Russie. Aussi réserva-t-il expressément "les droits que la Pologne pourrait avoir à faire valoir sur les territoires situés à l'Est de la ligne Curzon."

III.

Quels étaient les droits que la Pologne pourrait avoir à faire valoir en ce qui concernait les districts situés à l'Est de la ligne Curzon, c'est-à-dire des districts que la Russie lui avait enlevés de 1772 à 1795 ?

Pour répondre exactement, je serai obligé de résumer succinctement les circonstances qui placèrent ces territoires à l'intérieur des frontières de la République Polonaise.

Les nombreuses tribus slaves qui habitaient les terres situées entre l'Elbe et le Dniéper, formèrent, au Xe siècle, trois états: l'Etat Ruthène sur le Dniéper, l'Etat Polonais sur l'Oder et la Vistule et l'Etat Tchèque. Mais au XIIe siècle, l'Etat Ruthène se désagrégea en de nombreux petits duchés. En 1170, il y en avait soixante douze. En même temps, les Ducs ruthènes soumirent les Tribus finno-touraniennes qui s'étaient installées entre les sources du Dniéper et le Volga. De nouveaux duchés ruthènes naquirent sur ces territoires dont le plus puissant était le duché de Souzdal près de Moscou. Au milieu de XIIIe siècle, ces duchés ruthènes furent conquis par les Mongols qui les maintinrent sous leur domination pendant deux cents ans, sans toutefois en modifier la structure politique et ecclésiastique. Ils se contentèrent d'exercer une sorte de suzeraineté et de contrôle sur les Ducs ruthènes auxquels ils faisaient payer tribut.

Toutefois, cent ans plus tard, le puissant empire Mongol fondé par Gengis Khan commença à décliner. Au XIVe siècle, ce furent les khans de la "Horde d'Or," nomades vivant dans les plaines du Volga qui exerçèrent ce droit de suzeraineté sur les Ducs ruthènes. Tirant habilement parti des querelles entre les divers chefs Tartares et s'assurant l'appui de certains d'entre eux, les Grands Ducs de Moscou par conquête ou par réunion de couronnes, imposèrent leur autorité à un nombre toujours plus croissant de duchés ruthènes dans le Nord-Est.

A cette époque, les Lithuaniens apparurent dans l'histoire. C'était un peuple païen assez peu considérable en nombre, mais très belliqueux. Profitant du désordre à l'intérieur de l'Empire mongol, les ducs de Lithuanie s'emparèrent peu à peu d'une partie des terres composant les anciens duchés ruthènes du Dniéper et étendirent finalement leurs possessions jusqu'au delà de Kiev dans le Sud. A partir de la seconde moitié du XIVe siècle, la majorité de la population de l'Etat Lithuanien se composait de Slaves ruthènes chrétiens. Vilno devint la capitale de cet état. L'influence de la noblesse ruthène prévalut alors à la Cour des ducs de Lithuanie et l'usage du blanc-ruthène devint de plus en plus général. Tandis que le duché de Moscou devenait le centre autour duquel se groupaient les peuplades mixtes d'origine slave et finno-touranienne des districts ruthènes du Nord-Est dans leur lutte contre la domination tartare, les Tribus ruthènes purement slaves de l'Ouest et du Sud-Ouest s'unissaient sous les Grands-Ducs de Lithuanie qui les avaient libérées du joug mongol.

Du Xe à la fin du XIIIe siècle, les tribus habitant les pays connus aujourd'hui sous le nom de Ruthénie-Blanche et d'Ukraine maintinrent un certain contact politique et culturel avec celles de la Grande-Russie, sur lesquelles régnaient des ducs de la même dynastie. A partir de ce moment jusqu'au XVIIIe

siècle, c'est-à-dire jusqu'aux partages de la Pologne, leur développement culturel divergea complètement et trois langues distinctes apparurent: le russe, dans les territoires moscovites; le blanc-ruthène, au Nord du Pripet, et l'ukrainien sur le cours inférieur du Dniéper. En parlant d'eux-mêmes, les Grands-Russes se donnaient toujours le nom de "Rousskie" que les écrivains latins traduisaient par "Russi." De leur côté, les Ukrainiens se donnaient le nom de "Roussyny" que les écrivains latins transposaient en "Rutheni." A partir du XIXe siècle, pour marquer plus clairement la différence qui existait entre eux et les Grands-Russes, les Ruthènes du Sud, au lieu de se servir de la dénomination de "Roussyny" prirent dorénavant le nom d'"Ukrainiens." Le langage blanc-ruthène est certainement plus rapproché, phonétiquement, du polonais que du russe. Le Gouvernement tsariste fit, à partir du XIXe siècle, tout en son pouvoir pour étouffer les sentiments séparatistes des Blancs-Ruthènes et des Ukrainiens, soutenant officiellement que le blanc-ruthène et l'ukrainien n'étaient que des dialectes russes. Cette conception, néanmoins, ne survécut pas à la chute du régime tsariste. Celle-ci fut immédiatement suivie de l'établissement à Kiev d'un Gouvernement ukrainien provisoire: Le Conseil Ukrainien, dont l'un des premiers soins fut de remplacer la langue russe par la langue ukrainienne dans l'administration, les écoles et l'armée. Mais déjà, au XIVe siècle, la noblesse ukrainienne et la noblesse blanc-ruthène n'éprouvaient ni le sentiment, ni le désir d'un rapprochement avec Moscou.

La Lithuanie continua à croître en puissance et à s'incorporer un nombre toujours plus grand d'anciens duchés ruthènes, d'ailleurs, non sans l'aide considérable de leurs habitants. D'autre part, ses relations avec les Tartares, encore puissants, s'envenimèrent tandis que l'Ordre des Chevaliers Teutoniques, alors maître des provinces de Poméranie et de Prusse Orientale, prenait à son égard une attitude de plus en plus agressive. La Lithuanie en conclut que abandonnée à ses propres ressources elle ne serait pas en mesure de se défendre avec succès et que pour s'assurer des alliances durables il était indispensable qu'elle renonçât au paganisme pour entrer dans la communauté des nations chrétiennes civilisées. Restait à décider si elle recevrait le baptême de la Pologne catholique ou du Grand Duché de Moscou orthodoxe. Elle choisit la Pologne. En 1385, un Congrès de notables polonais et lithuaniens se réunit à Krewo, en Lithuanie. Il y fut décidé d'unir la Lithuanie à la Pologne par la réunion des couronnes, c'est-à-dire par le mariage du Duc de Lithuanie Jagellon et de la Reine de Pologne, Hedwige, agée d'une quinzaine d'années et qui avait été couronnée trois ans plus tôt. Jagellon reçut le baptême et prit le nom purement polonais de Wladyslaw (Ladislas).

Cette réunion des couronnes, réalisée dans un but uniquement politique, se transforma bientôt en une union sociale et culturelle. Le fait que la Lithuanie avait choisi d'être baptisée par la Pologne et le fait que les premiers prêtres de la Lithuanie furent des prêtres polonais éveilla l'intérêt des Chevaliers lithuaniens pour les coutumes et les moeurs polonaises. Cela amena, en 1413, la réunion d'un nouveau Congrès de notables des deux pays, à Horodle sur le Bug, à la suite duquel les Chevaliers lithuaniens catholiques, et plus tard les Chevaliers orthodoxes, furent admis dans les clans de la noblesse polonaise (*zwiazki herbowe*). Cet événement marqua le début d'une association culturelle de plus en plus étroite de la noblesse ainsi que de la bourgeoisie lithuanienne, blanc-ruthène et

ukrainienne et de la noblesse et de la bourgeoisie polonaises dont la civilisation se différenciait entièrement de celle de Moscou. En 1569, les Diètes lithuanienne et polonaise transformèrent l'union des couronnes en union encore plus complète. A partir de ce moment, il n'y eut plus qu'un seul parlement pour la République unifiée et une même législature, une seule monnaie, l'union douanière et un seul et même collège électoral pour élire les rois. Les deux pays ne conservèrent séparés que leur trésor d'Etat et leurs armées. Pendant quelques temps encore, la langue officielle de la Lithuanie fut le blanc-ruthène qui était parlé par la majorité des Chevaliers. Toutefois l'Acte d'Union fut rédigé en polonais. Les Magnats lithuaniens furent, au début, très opposés à cette Union. Par contre la petite noblesse, surtout ukrainienne et blanc-ruthène, la réclamait avec beaucoup d'insistance. La petite noblesse ukrainienne alla jusqu'à incorporer directement à la Pologne les terres du Sud-Est qu'elle habitait. L'Union fut également acceptée par les Grands Seigneurs des duchés ruthènes et lithuaniens (auparavant séparés) qui redoutaient avant tout le Grand-Duché de Moscou qui était continuellement en guerre avec la Lithuanie. En effet, ce Seigneurs voyaient leur seul espoir de résistance effective dans des relations très étroites avec la Pologne.

Au XVIIe siècle, la noblesse lithuanienne et la noblesse ukrainienne adoptèrent l'usage du polonais, ainsi que la bourgeoisie blanc-ruthène. Au XVIIIe siècle, la Lithuanie et les territoires blancs-ruthènes qui lui appartenaient, étaient aussi étroitement liés à la Pologne que l'est, aujourd'hui le Pays de Galles à l'Angleterre ou la Bretagne à la France. Les langues lithuanienne et blanc-ruthène n'étaient plus parlées que dans les campagnes, tandis que les classes cultivées ne se servaient plus que du polonais. Les chants religieux et les sermons étaient également en polonais. Le sentiment patriotique polonais était tout aussi fort dans les territoires de l'ancienne Lithuanie et des anciennes Tribus ruthènes sur le Niémen et le Dniéper que sur la Vistule et la Warta. Aussi, en 1772, après le premier Partage, l'Union de la Pologne et de la Lithuanie fut-elle encore renforcée par la Constitution du 3 mai 1791, les deux pays n'en formant désormais plus qu'un, avec des finances communes et une armée commune. L'insurrection de 1794, dirigée contre la Prusse ainsi que contre la Russie, eut pour chef Kosciuszko, né en Ruthènie-Blanche et d'origine blanc-ruthène certaine, tandis que les centres principaux de l'insurrection se trouvaient à Cracovie, Varsovie et Vilno.

Les partages de la Pologne amenèrent l'incorporation des territoires orientaux de la Pologne à l'Empire Russe. Néanmoins l'influence de la civilisation polonaise se fit encore longtemps sentir dans ces régions. L'Impératrice Catherine qui avait participé avec la Prusse et l'Autriche à ces partages, s'efforça d'introduire le russe comme langue officielle dans tous les territoires qu'elle s'était annexés. Son fils Paul rétablit l'usage du polonais qui fut également maintenu par l'Empereur Alexandre 1er. Durant le règne de ce dernier, l'Université de Vilno fut particulièrement florissante et c'est à cette époque que fut fondé un établissement d'enseignement supérieur le "Lycée" de Krzemieniec en Wolhynie. En même temps de nombreuses écoles secondaires étaient fondées dans toutes les villes importantes du pays.

Après l'échec de l'insurrection de 1830, dans laquelle les habitants des provinces de Vilno et de Wolhynie jouèrent un rôle important, le Tsar Nicolas

1er abolit toutes les écoles polonaises sauf celles du Royaume de Pologne et entreprit la russification des districts annexés au moment des partages en convertissant de force les Uniates, ou catholiques de rite grec, à l'orthodoxie. Malgré cela, non seulement la noblesse et la bourgeoisie, mais même les paysans de la province de Vilno, prirent part en grand nombre à l'insurrection de 1863. C'est aussi dans cette province qu'un des membres les plus éminents de l'insurrection, Traugutt, vit le jour ainsi que, plus tard, le créateur des Légions Polonaises durant la dernière guerre, Pilsudski.

D'ailleurs, les provinces orientales de la République ne produisirent pas que des chefs militaires: de là vinrent aussi beaucoup de noms illustres dans l'histoire de la civilisation polonaise, pour ne citer que les deux plus grands poètes polonais Mickiewicz et Slowacki, les musiciens Moniuszko et Paderewski, les écrivains Rzewuski, Orzeszkowa, Rodziewiczowna et d'éminents savants comme Jan et Jerzy Sniądecki.

La russification fut grandement intensifiée après l'écrasement de l'insurrection de 1863. L'usage de la langue polonaise fut prohibé dans les lieux publics; de même fut défendue la vente de terres aux Polonais. Un Polonais ne pouvait revendre le moindre lopin de terre à un autre Polonais. Toutes les associations culturelles polonaises furent dissoutes. Dans les écoles les cours ne pouvaient se faire qu'en russe. Le Gouvernement établit dans les villes un grand nombre de commerçants et d'entrepreneurs russes. Eux seuls obtenaient des commandes du Gouvernement. Les enfants de la classe bourgeoise demeurèrent polonais en dépit de la pression exercée par l'administration et l'enseignement; mais les enfants de la classe paysanne dont les parents parlaient chez eux le blanc-ruthène, subirent l'influence russificatrice des écoles.

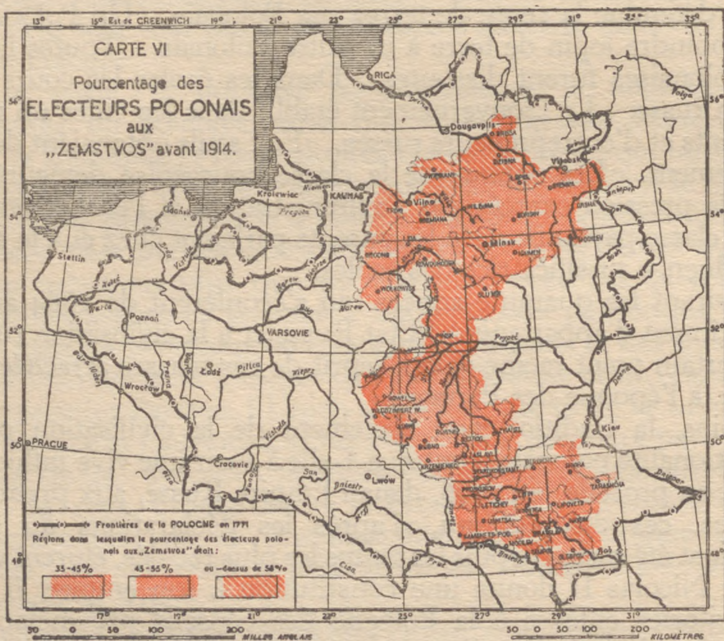
Ainsi, durant les quarante années qui s'écoulèrent de 1864 au début de ce siècle, le sentiment d'appartenir à l'Etat Russe et à la civilisation russe prirent-ils jusqu'à un certain point racine dans l'esprit de ces masses arrachées à la Pologne par la Russie, à l'époque des Partages.

Néanmoins, la tradition non seulement de la civilisation polonaise mais aussi de la nationalité polonaise continua-t-elle à avoir une vive influence. Lorsque, par exemple, on procéda, en 1906, dans l'Empire Russe, aux premières élections parlementaires, ces districts qui, d'après les déclarations du gouvernement tsariste, auraient été russes depuis les temps les plus reculés, élurent vingt Polonais.

Lorsque Nicolas II donna une constitution à son empire, il institua aussi dans les territories enlevés à la Pologne des conseils provinciaux autonomes, appelés en polonais "*ziemstwa*" et en russe "*zemstvos*," conseils qui existaient depuis plus de cinquante ans dans le reste de l'empire. La carte VI (voir page 18) montre les arrondissements (*powiaty*) dans lesquels les Polonais obtinrent: (a) de 35 à 45%, (b) 45 à 55%; (c) plus de 55% des voix aux élections des *zemstvos* (Conseils locaux autonomes). Dans une grande partie du pays, les populations locales ukrainienne et blanc-ruthène accordèrent leur confiance à leurs concitoyens polonais. Le Gouvernement russe fut excessivement alarmé par ces résultats et pour prévenir l'ecroulement de la politique de russification dans ces régions, il fut décidé de diviser les électeurs aux "*zemstvos*" en deux groupes nationaux, polonais et russe. Les Ukrainiens et les Blancs-Ruthènes furent officiellement déclarés appartenir au groupe russe pour les empêcher à l'avenir d'élire des Polonais.

La chute du tsarisme en Février 1917 mit fin aux restrictions qui entravaient le développement culturel et social des populations polonaise, ukrainienne et blanc-ruthène habitant les territoires de l'ancienne République de Pologne, annexés par la Russie. Les Polonais en profitèrent pour rétablir leur système d'enseignement primaire. Au cours d'une seule année, des milliers d'écoles furent ouvertes.

Les populations blanc-ruthène, ukrainienne et lithuanienne, librement unies à la Pologne—d'abord par la réunion des couronnes, ensuite par l'union des états—ont vécu ainsi près de 500 ans. Leur réunion à la Russie à laquelle elles furent annexées par les armes, dura 130 ans. La Pologne ne tenta jamais de poloniser ces populations de force. Elles adoptèrent la civilisation occidentale des Polonais parce qu'elle était supérieure à la leur. Pendant les quatre-vingt dix ans qui s'écoulèrent à partir de 1830, les Russes usèrent de toutes les méthodes pour effacer par la force toute trace d'union ayant existé entre ces territoires polonais arrachés lors des partages et l'Etat Polonais, pour y annihiler tout vestige de culture polonaise et en faire un pays purement russe.



Introduire le système des groupes électoraux séparés polonais et russes, c'était pour le Gouvernement Russe confirmer officiellement que le pays n'était pas devenu russe, en dépit de tout ce qui avait été fait dans ce but, mais que c'était un pays à populations mélangées où la civilisation polonaise continuait à exercer une forte influence.

Etant donnés ces faits, le Conseil Suprême des Puissances Alliées ne pouvait nier en décembre 1919, à la Pologne le droit de revendication sur les territoires situés à l'Est de la Ligne Curzon. Tandis qu'il reconnaissait les territoires à l'Ouest de cette ligne comme étant indiscutablement polonais, il admit que les territoires enlevés par la Russie, au cours des trois Partages, étaient en litige entre la Pologne et la Russie.

IV.

Deux méthodes se présentaient pour régler la question des territoires faisant l'objet du différend Polono-Russe. Ces territoires à populations mixtes polonaise, blanc-ruthène et russe ou polonaise ukrainienne et russe étaient revendiqués par la Pologne, en raison de ses droits historiques basés sur 500 années d'union librement consentie ; tandis que la Russie faisait valoir ses droits sur ces régions en vertu de leur 130 années d'annexion à l'empire russe. On aurait pu pour trancher cette question ou partager ces territoires entre la Pologne et l'Union Soviétique, ou encore, créer deux Etats tampon, ukrainien et blanc-ruthène qui auraient eux-mêmes choisi la forme de leurs rapports avec la Pologne, d'une part et la Russie de l'autre, soit en formant une union avec l'une des deux, soit en demeurant parfaitement indépendants légalement et politiquement.

Le Maréchal Pilsudski, à l'époque chef de l'Etat polonais, fut partisan de cette seconde méthode. Il exprima ce point de vue dans sa proclamation: "Aux habitants de l'Ex-Grand-Duché de Lithuanie," le 19 Avril, 1919.

"Votre pays" dit-il, "a été privé de sa liberté pendant cent-vingt ans sous "la domination des Russes, des Allemands et des Bolchévicks qui, sans consulter "le peuple, lui ont imposé des moeurs étrangères entravant l'exercice de sa "volonté et souvent détruisant le mode d'existence qui est le vôtre. Cet état "d'esclavage constant que le connais bien puisque je suis né dans ce malheureux "pays, doit prendre fin. Ce pays que Dieu semble avoir oublié, doit enfin "regagner sa liberté et le plein droit de déclarer sans peur, ses aspirations et ses "besoins. L'Armée Polonlaise que j'ai conduite ici pour renverser le règne de "la violence et de la force et pour mettre un terme au gouvernement de ce pays "contre la volonté de son peuple, vous apporte l'indépendance et la liberté "d'action. Je désire vous donner les moyens de régler vous-mêmes vos affaires "intérieures et les questions de nationalité et de religion sans que vous subissiez "ni violence ni pression de la part de la Pologne. En conséquence, quoique les "canons tonnent et que le sang coule encore dans votre pays, je n'établis pas ici "une administration militaire mais une administration civile composée des fils "de ce pays."

C'est dans le Parti Socialiste Polonais que Pilsudski trouva les défenseurs les plus ardents de sa politique.

J'étais alors Président de la Commission des Affaires Etrangères de la Diète. Personnellement, j'avais de graves doutes quant à la possibilité de mettre ce projet à exécution. En 1917 et 1918, j'avais traversé l'Ukraine de long en large et j'avais acquis la conviction que le sentiment national n'existait, à cette époque, que parmi la classe cultivée d'ailleurs peu nombreuse, qu'il était par contre absolument étranger aux masses paysannes et ouvrières. Lorsque, à la fin de décembre 1917, la petite armée bolchévique, comprenant moins de 10,000 baïonnettes, attaqua Kiev, la ville ne fut défendue que par les quelque 4,000 "Cosaques libres" de l'Ataman Petlura. Les 500,000 habitants de Kiev attendirent l'issue du combat pour voir qui serait vainqueur et avec autant d'intérêt qu'une foule pour un match de football. Ils craignaient les Bolchévicks mais, d'autre part, ils ne se sentaient pas solidaires du mouvement nationaliste ukrainien. Chez les Blancs-Ruthènes, le désir de former un état séparé était encore plus faible. Le sentiment religieux était plus fort chez eux que le senti-

ment national. Les Catholiques se sentaient attirés par la Pologne catholique, tandis que les orthodoxes se trouvaient plus proches de la Russie.

Ni l'Ukraine, ni la Ruthénie-Blanche n'étaient donc assez fortes pour avoir un régime autonome et indépendant. Car si elles s'étaient constituées en états indépendants la Pologne aurait été forcée de défendre leur existence contre la Russie, ce qui était une tâche trop considérable pour un état en pleine reconstruction, après plus d'un siècle de soumission politique. De plus l'établissement, avec l'aide de la Pologne, d'une Ukraine indépendante était énormément compliqué du fait que moins de la moitié du territoire ukrainien avait appartenu à la Pologne avant les Partages. En effet, la partie située à l'Est du Dniéper s'était détachée de la Pologne à la fin du XVIIe siècle pour se soumettre d'elle-même au régime du "tsar orthodoxe." Il eut été injuste de créer un état ukrainien ne comportant que la moitié des territoires de l'Ukraine. D'autre part, séparer la Russie de toute cette portion de pays équivalait à lui barrer l'accès de la Mer Noire, la priver de ses bassins houillers et métallifères, en un mot, à mettre fin à son autarchie. La Russie ne pouvait accepter cela. Par conséquent, une Ukraine créée par les armes de la Pologne et non par la volonté et la force de son peuple eut été la cause d'un antagonisme perpétuel entre la Russie et la Pologne.

Fidèle à l'ensemble de mon activité politique aux côtés de la France, de l'Angleterre et de la Russie contre les Etats Centraux de 1914 à 1918, période au cours de laquelle étant sujet autrichien je fus obligé de quitter la Galicie pour la Russie, je considérais que la tâche principale de la politique internationale polonaise était d'arriver à s'entendre, sur la question des frontières, avec la Russie qu'elle fût rouge ou blanche, de façon à ce que la Pologne put concentrer toutes ses forces pour se préparer à l'attaque allemande qui devait nécessairement tôt ou tard se produire. Mais je suis obligé de reconnaître que je ne fus soutenu dans mon point de vue que par la Droite de la Diète tandis que les membres de la Gauche étaient décidément partisans du projet de Pilsudski, le Centre demeurant hésitant. On ne saurait d'ailleurs s'en étonner. Car le facteur émotif ainsi que les hautes traditions des luttes polonaises sous la devise, "pour notre liberté et pour la vôtre" parlaient en faveur d'un programme qui proposait de libérer du joug russe—qu'il soit tsariste ou bolchévique—toutes les terres enlevées à la Pologne en 1772, 1793 et 1795 et de donner à leurs populations la liberté de décider elles-mêmes de leur avenir politique. Ajoutons à cela que les partis de Gauche croyaient fermement—et la majorité du Centre l'espérait—que si la Pologne aidait par les armes l'Ukraine et la Ruthénie-Blanche à conquérir leur indépendance politique, celles-ci, en retour, formeraient volontiers une union avec la Pologne, dans le genre de celle qui avait existé à la fin du XIVe siècle ou tout au moins s'allieraient étroitement et d'une manière permanente avec elle. C'est pourquoi le programme de Pilsudski fut surtout connu par le grand public, sous le nom de "programme fédératif" ou "jagellonien."

L'Armée bolchévique apportait elle aussi un prétendu programme fédératif. Elle aussi proclama la création d'une République de Ruthénie-Blanche et d'une République Ukrainienne. Mais d'avance, elle imposait à ces Républiques le régime communiste et une union étroite avec la Russie: si étroite vraiment que leur prétendue indépendance eut davantage ressemblé à l'administration locale d'un Comté anglais qu'au gouvernement d'un Dominion Britannique, d'après les clauses des Statuts de Westminster.

Néanmoins, en 1920, lorsque les opérations militaires polono-soviétiques en cours prirent une tournure défavorable pour l'Armée rouge, le Gouvernement soviétique proposá des négociations de paix basées sur le partage de la Ruthénie-Blanche et de l'Ukraine entre la Pologne et la Russie. Dans une note adressée au Chef de l'Etat Polonais, portant les signatures de Lénine et de Tchitchérine, le Gouvernement Soviétique déclara ce qui suit:

"Le Conseil des Commissaires du Peuple déclare que les Armées rouges "ne traverseront pas la ligne actuelle du front de Ruthénie-Blanche qui passe "par les points suivants: Dryssa, Dzisna, Polock, Borysow, gare de Ptycz, "Bialokowicze. En ce qui concerne le front ukrainien, le Conseil des Commissaires "du Peuple déclare, en son nom et au nom du Gouvernement Provisoire "Ukrainien, que les Armées soviétiques n'entreprendront aucune opération "militaire à l'Ouest de la ligne qu'elles occupent aux environs des villes de "Cudnow, Pilwa, Deraznia et Bar."

"Le Conseil des Commissaires du Peuple considère que, en ce qui concerne "les véritables intérêts de la Pologne et de la Russie, il n'y a pas une seule question, "territoriale, économique ou autre qui ne puisse être réglée pacifiquement, par "voie de négociations, concessions et ententes mutuelles."

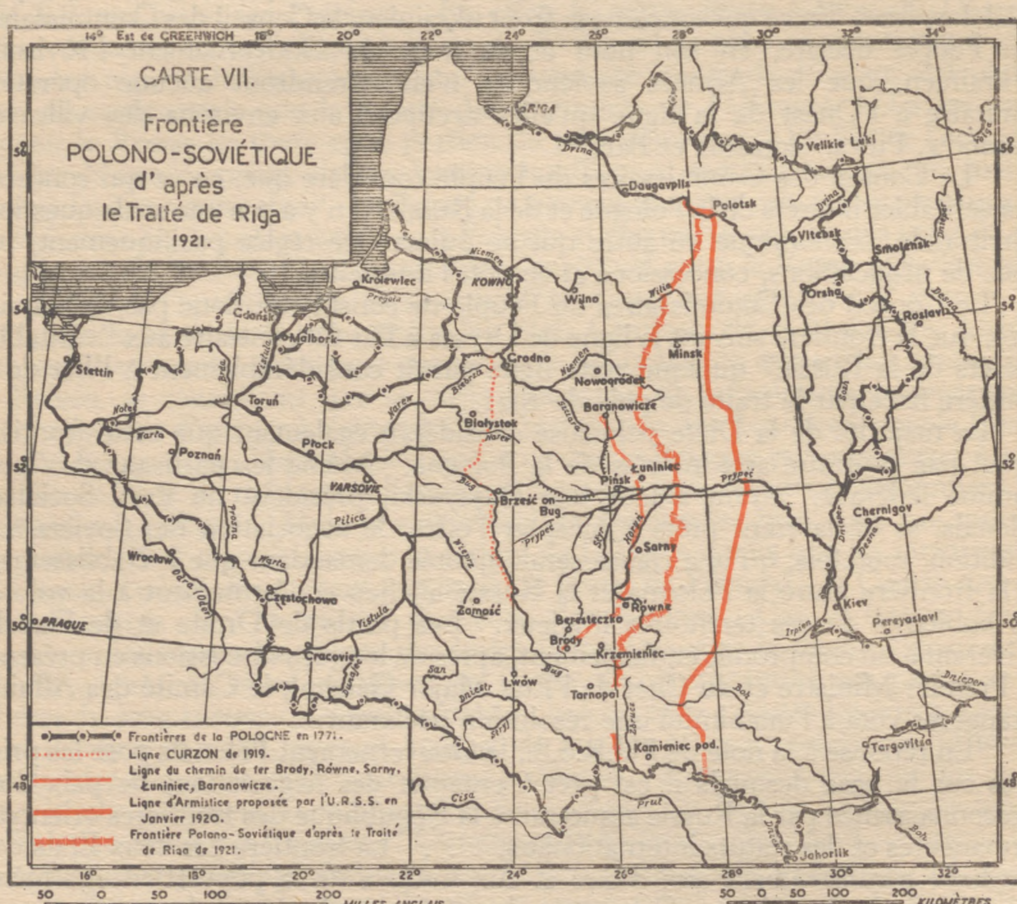
Le Conseil des Commissaires du Peuple ne considérait donc pas, en janvier 1920, que la frontière suivant la ligne de Dryssa à Bar fût contraire aux "véritables intérêts de la Russie" quoique cette ligne passât considérablement à l'Est de la frontière fixée par le traité de paix de 1921.

La majorité de la Diète polonaise considérait également que cette frontière n'était pas contraire aux intérêts de la Pologne. Même les partisans du "programme fédératif," ayant à leur tête Daszynski, président du Parti Socialiste Polonais, se déclarèrent prêts à accepter l'offre de négociation des Soviets à la condition, toutefois, qu'une clause serait ajoutée demandant que l' établissement de la frontière entre la Pologne et la Russie ait lieu conformément à la volonté des habitants de ces territoires litigieux. Les partis de Droite et de Gauche arrivèrent à un compromis et, finalement, après de longues discussions en présence du Premier Ministre et du Chef de l'Etat Major Général, le Comité des Affaires Etrangères vota à l'unanimité une résolution déclarant:

"En réponse à la note de l'U.R.S.S., le Gouvernement Polonais pose les principes sur la base desquels il est prêt à entamer des négociations de paix dont la reconnaissance par la Russie assurerait à la République des frontières orientales permanentes et des statuts internationaux. . . . La frontière des deux Etats doit être fixée conformément aux désirs et aux intérêts de la population elle-même (des régions en question). Cette attitude a été adoptée depuis longtemps par le Gouvernement et la Diète de la République Polonaise. La République Polonaise est fermement résolue à fixer ses frontières conformément aux voeux de la population locale et a le devoir et le droit d'exiger également que les populations des districts qui sont situés en-deça des limites actuelles de l'administration polonaise qui appartinrent à la Pologne avant 1772, aient la possibilité de choisir librement l'état auquel elles seront rattachées à l'avenir."

Le Maréchal Pilsudski ne fut pas très satisfait par cette résolution. En effet, une délégation d'Ukrainiens nationalistes qui combattaient en Ukraine sous les ordres de l'Hetman Petlura contre une Armée rouge numériquement supérieure, venait justement d'arriver à Varsovie pour demander à Pilsudski de

venir à leur aide. Au cours de plusieurs conversations que j'eus avec lui, je le mis en garde contre les illusions que Petlura se faisait et qu'il voulait nous faire partager lorsqu'il promettait l'élan patriotique de toute la Nation ukrainienne à la vue des troupes polonaises venant à son secours. Pendant longtemps, Pilsudski répondit invariablement à toutes mes considérations: "Refuser assistance à une nation avec laquelle nous avons vécu en union librement consentie, pendant plus de cinq cents ans, serait une tâche indélébile à l'honneur de la Pologne."



Pourtant, lorsque je vins le trouver accompagné de Skulski, alors Premier Ministre, et de Daszynski, leader de la Gauche, pour lui dire que la Diète à l'unanimité croyait les propositions russes susceptibles d'aboutir à une entente définitive au sujet des territoires contestés, que, par conséquent, les négociations devraient être immédiatement entamées et que la question de l'indépendance de l'Ukraine pourrait être défendue au cours de ces négociations au lieu de l'être par les armes, le Maréchal Pilsudski acquiesça. Il fit proposer au Gouvernement Soviétique la rencontre à Borysow des Délégations polonaise et russe aux fins de discussions.

Malheureusement, l'Etat-Major Soviétique, subissant davantage l'influence de Trotsky que celle de Lénine, rassemblait justement à cette époque, près de Borysow, des forces considérables. Il ne consentit à ouvrir des négociations avec la Pologne que dans le but d'endormir l'attention des Polonais. Il s'agissait de gagner du temps de façon à écraser d'abord l'Armée de Wrangel pour lancer, ensuite les forces disponibles contre la Pologne. Voilà la raison pour laquelle le Gouvernement soviétique refusa catégoriquement Borysow comme lieu de rencontre des Délégations. Non seulement l'Etat Major de Pilsudski, mais aussi les leaders de la Gauche et du Centre, comprirent à ce refus que les propositions de paix soviétiques étaient dénuées de toute sincérité. Etant donnée la situation, Pilsudski fut autorisé à envoyer des troupes au secours de Petlura. Apprenant cela, je convoquai le Comité des Affaires Etrangères afin qu'il renouvelât sa demande de négociations, même si ce ne devait pas être à Borysow. Cette fois, néanmoins, les membres de mon parti et moi-même nous trouvâmes en minorité et je dus donner ma démission. Quelques mois plus tard, lorsque les événements prouvèrent malheureusement que j'avais eu raison de mettre mes collègues en garde contre l'estimation exagérée des influences nationalistes sur les masses populaires ukrainiennes, le Comité des Affaires Etrangères me pria d'accepter à nouveau sa présidence.

Je fus fermement opposé à l'offensive de Pilsudski contre Kiev, et plus tard en 1926, lors de son coup d'état, je le combattis aussi. Mais je dois lui rendre cette justice: les doutes de Pilsudski sur la sincérité des propositions de paix soviétiques étaient parfaitement bien fondés et il serait injuste de l'accuser d'impérialisme. En réalité, il était le défenseur chevaleresque de la devise: "Pour notre liberté et pour la vôtre." Il était parfaitement sincère lorsqu'il adressait au peuple ukrainien, le 26 Avril 1920, le manifeste suivant:

"L'Armée polonaise libérera le territoire habité par la Nation ukrainienne "du joug des envahisseurs contre lesquels les Ukrainiens ont pris les armes pour "défendre leurs foyers menacés par la violence, le vol et le pillage. L'Armée "polonaise demeurera en Ukraine jusqu'au moment où un Gouvernement "Ukrainien légal sera en mesure d'assurer l'administration du pays. Dès que "le Gouvernement National Ukrainien aura nommé les autorités du pays, dès "que des Forces Ukrainiennes armées, capables de défendre leurs frontières "seront formées, dès que la Nation libérée sera en mesure de décider de son "propre sort, le soldat polonais se retirera à l'intérieur des frontières de la République Polonaise."

Les Ukrainiens étaient bien disposés pour l'Armée polonaise qui repoussait les troupes et les autorités bolchéviques, car les Bolchévicks arrachaient de force aux paysans ukrainiens leurs récoltes et leur bétail pour remédier à la famine qui sévissait à Moscou. Mais il y a loin d'une attitude bienveillante à une coopération armée. En réalité, la coopération promise par Petlura et les chefs ukrainiens nationalistes n'exista jamais bien que Pilsudski ait été, pendant quelques temps, secondé par l'hetman Makhno, radical extrêmiste qui avait jusque-là résisté aux Bolchévicks grâce à l'appui que lui apportaient les paysans ukrainiens. Pilsudski fut donc obligé de continuer la lutte pour l'indépendance de l'Ukraine avec des troupes presque exclusivement polonaises. Il commença à combattre le 28 avril, et le 8 mai, il avait déjà pris Kiev. En même temps que la ville, il occupa une grande étendue du pays. Les forces dont il disposait ne

comprenaient guère plus de 300,000 baïonnettes et sabres. Plus la ligne du front s'étirait plus elle s'amincissait car les volontaires que ces régions devaient fournir n'arrivaient pas en nombre suffisant. En venant au secours de Petlura, Pilsudski affaiblit considérablement les réserves qu'il aurait pu employer à renforcer le secteur Nord du front, dit de Ruthénie-Blanche. C'est justement dans ce secteur que le Commandant en Chef de l'Armée rouge, le Général Toukhatchevsky, lança sa principale contre offensive. Les troupes polonaises se virent contraintes de reculer.

En juillet 1920, le Gouvernement de S.M. Britannique fit des offres de médiation à la Pologne et à l'Union Soviétique, proposant par une note du 11 juillet 1920, un armistice sur la ligne dite: ligne Curzon, ainsi que "la réunion, à Londres, dans un proche avenir, d'une conférence des représentants de la Russie Soviétique, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie et de la Finlande dans le but de conclure une paix définitive avec l'U.R.S.S." Mais le Gouvernement Soviétique déclina l'offre de médiation de la Grande Bretagne en déclarant, dans une note du 17 Juillet 1920, qu'il était disposé à faire la paix avec la Pologne mais seulement par des négociations directes. Il refusa également d'arrêter les opérations militaires. Cependant le Gouvernement Polonais désireux de remplir les engagements pris à Spa vis-à-vis des principales Puissances Alliées durant la première moitié de juillet, accepta de négocier avec les Soviets malgré la continuation des opérations militaires et en territoire se trouvant sous l'administration soviétique, à Minsk.

Le 14 Août 1920, une Délégation de la paix quitta Varsovie pour Minsk. Cette Délégation dont je fis partie, était composée de représentants de tous les partis de la Diète et présidée par M. Jan Dabski, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères.

Ce fut ce jour là, précisément, que commença la bataille de Varsovie qui dura trois jours et se termina par une victoire complète des Armées polonaises.

Les Autorités bolchéviques ne tentèrent pas de faciliter la tâche de la Délégation polonaise. Nous n'arrivâmes à Minsk qu'au bout de trois jours, lorsque la retraite des Troupes soviétiques avait déjà commencé. On mit tout en oeuvre pour nous empêcher d'apprendre le résultat de la bataille. On nous installa dans une maison entourée d'un jardin qu'une haute palissade clôturait. Des sentinelles, placées tout autour, empêchaient que nous eussions le moindre contact avec la population locale. On nous interdit d'aller dans la ville. En réalité, nous étions internés. Les journaux russes qui arrivaient à Minsk ne publiaient aucun communiqué de guerre. Nous étions, il est vrai, munis d'un petit poste de radio, récepteur et émetteur, afin de correspondre avec le Gouvernement Polonais, à Varsovie. Mais aux heures désignées des "troubles atmosphériques" brouillaient invariablement la communication au point de la rendre impossible. Nous en conclûmes que la situation militaire devait être défavorable aux Bolchévicks. Enfin, cinq jours après notre arrivée, l'un des radiophonistes réussit à capter une partie d'un communiqué militaire diffusé par Varsovie. Nous apprîmes ainsi que l'Armée Bolchévique était en pleine retraite, après avoir perdu des centaines de canons et des milliers de prisonniers. Cependant, la Délégation bolchévique escomptait que nous serions sans doute fort abattus par la réception que l'on nous avait faite, et le 19 Août, le président de la Délégation, M. Danishevsky, soumit un projet de traité de paix qui eut

fait de la Pologne la vassale politique de l'Union Soviétique. Les Troups de la République Polonaise devaient être réduites à 50,000 hommes, dont 10,000 hommes seulement composeraient l'armée régulière tandis que les 40,000 autres formeraient une milice composée exclusivement d'ouvriers. De plus, tout l'équipment de l'Armée polonaise serait remis à l'Union Soviétique, sauf les armes légères destinées auxdits 50,000 hommes. La démobilisation complète de l'industrie de guerre polonaise était également exigée. Par contre, l'Union Soviétique posterait une armée de 200,000 hommes sur la frontière polonaise. Quant à la frontière elle-même, elle devait suivre le tracé de la frontière du troisième Partage de la Pologne, à quelques petites différences près, c'est -à-dire qu'elle aurait été légèrement plus favorable à la Pologne que la Ligne Curzon. En outre, l'Union Soviétique s'assurait le droit de transit, à travers le territoire polonais, et pour les voyageurs et pour les marchandises. En réalité, cela donnait aux Soviets le droit d'envoyer des troupes au secours des communistes allemands.

La Délégation polonaise exigea un délai pour préparer sa réponse. On pensa nous rendre plus conciliants en affichant, le lendemain 20 Août 1920, dans les rues de Minsk, un manifeste du Général Toukhatchevsky, Commandant en Chef de l'Armée Soviétique, accusant la Délégation polonaise de rompre: "les négociations de paix de la façon la plus infâme. La Délégation polonaise," y était-il dit, "composée uniquement d'espions et d'agents du contre-espionnage, s'efforce de tirer parti de sa position dans des buts de contre-espionnage." Pour renforcer encore l'impression causée par ce manifeste, le Commandant de la Tchéka locale vint trouver le président de la Délégation polonaise et l'informa qu'il ferait de son mieux pour nous défendre contre l'indignation de la populace mais qu'il ne pensait pas pouvoir y réussir. Ce fut justement ce jour là que nous réussimes à entendre le fragment du communiqué de Varsovie dont j'ai parlé plus haut. En conséquence, au cours de la réunion suivante, notre Président protesta vigoureusement contre le manifeste insultant du Général Toukhatchevsky et déclara que nous rejetions catégoriquement les propositions soviétiques qui attentaient à la souveraineté de la Pologne en lui imposant la volonté unilatérale de l'Union Soviétique, comme si celle-ci était le vainqueur et la Pologne le vaincu, alors qu'en réalité, c'était juste le contraire. Comprenant alors que nous étions au courant de la situation militaire, Danishevsky changea de ton. Il nous fit des excuses pour la conduite du Général Toukhatchevsky et déclara que son projet de traité n'était pas définitif et qu'il ne fallait le considérer que comme base pour de futures discussions. Ces discussions furent, néanmoins, rendues impossibles par le fait que la Délégation soviétique se composait de personnages de troisième plan qui n'osaient pas sortir des limites strictement tracées par Moscou. Les négociations arrivèrent à un point mort. Pour sauver la situation, on nous dépêcha de Moscou le communiste Radek, d'origine polono-juive qui y jouait alors un rôle assez important et qui eut avec la Délégation polonaise plusieurs conversations officieuses.

Nous décidâmes, d'accord avec Radek, qu'il y aurait avantage à ce que la Conférence de la paix eût lieu dans un pays neutre. Nous lui expliquâmes, également que la Pologne n'avait pas l'intention d'intervenir dans les affaires intérieures de la Russie et que, par conséquent, elle ne faisait pas la guerre pour soutenir les armées blanches de Wrangel pas plus qu'elle ne désirait la destruction de l'Empire Russe. Depuis que les assurances de Petlura concernant les aspira-

tions du peuple Ukrainien à une indépendance nationale s'étaient trouvées être illusoires, la Pologne se considérait libérée de toute obligation de lutter pour l'indépendance de l'Ukraine. Elle était prête à se désintéresser de la question ukrainienne à condition que la Russie, de son côté, se désintéressât du différend polono-lithuanien et reconnût à la Pologne une frontière répondant aux exigences de sa défense et qui engloberait les districts où la culture polonaise était nettement dominante. Ces conversations convainquirent Radek de la sincérité de nos intentions pacifiques et dissipèrent les inquiétudes de Moscou. Car Moscou soupçonnait la Pologne de combattre non pour défendre ses propres intérêts mais à l'instigation des milieux capitalistes de l'Europe occidentale qui désiraient l'écrasement du Bolchévisme. Aussi, peu de temps après, Varsovie et Moscou s'entendirent-elles pour transférer le siège des négociations à Riga.

La Délégation que nous trouvâmes à Riga, présidée par un diplomate éminent, M. Joffe, se composait de représentants beaucoup mieux qualifiés et munis d'instructions tout à fait différentes. En effet, la diplomatie soviétique ne diffère en rien de la diplomatie traditionnelle de la Russie tsariste qui ne fut jamais que l'instrument de ses plans militaires et de ses activités stratégiques.

En janvier 1920, après un an d'incessantes victoires polonaises, le Conseil des Commissaires du Peuple avait été prêt à reconnaître comme conforme aux intérêts de l'U.R.S.S., une frontière passant à 100 kilomètres à l'Est de celle qui fut plus tard acceptée à Riga. Quelques mois plus tard, lorsque les Armées soviétiques avancèrent sur Varsovie, le Gouvernement Soviétique prépara le projet de traité qui nous fut soumis à Minsk et qui subordonnait complètement la Pologne à Moscou, faisant d'elle le pont qui permettrait à la révolution communiste de s'étendre à l'Ouest. Lorsque les Armées soviétiques furent de nouveau battues par les Polonais, Moscou envoya à Riga une Délégation prête à accepter un compromis vraiment raisonnable, conforme à la déclaration du Conseil des Commissaires du Peuple, de janvier de la même année, affirmant "qu'il n'existait aucune question territoriale, économique ou autre qui ne pût être réglée pacifiquement par voie de négociations, concessions et entente mutuelle."

Par contre, les instructions que la Délégation polonaise reçut de son Gouvernement et de la Diète lorsqu'elle se rendit à Riga, furent à peu de choses près, les mêmes que celles qui lui avaient été données lorsqu'elle partit pour Minsk. La Nation polonaise ne désirait pas que ses relations avec l'U.R.S.S. dépendissent de circonstances temporaires ou de la situation militaire. Durant la guerre de 1914-1918, la grande majorité de sa population s'était vigoureusement dressée contre les Allemands. Pilsudski, lui-même, refusa—après la chute du Tsarisme, en qui il voyait le principal ennemi de la Pologne—de continuer à coopérer avec les Etats Centraux ce qui lui valut d'être arrêté par les Allemands et jeté dans la forteresse de Magdebourg. Après avoir recouvré son indépendance la Pologne ne changea pas son attitude anti-allemande. Aussi, désirions-nous établir de bonnes relations avec la Russie à condition, toutefois, que les torts qui nous avaient été infligés, lors des Partages, fussent, même partiellement, réparés. En conséquence, les instructions données à la Délégation polonaise de la Paix furent de conclure une paix qui "mettrait fin aux luttes entre la Russie et la Pologne au sujet des territoires contestés et établirait la base de relations de bon voisinage entre les deux nations. Les frontières de l'Etat seraient fixées en tenant compte des intérêts vitaux des deux parties."

V.

Le Traité de Paix définitif entre la Pologne et l'U.R.S.S. fut signé le 18 Mars 1921. Les opérations militaires avaient été arrêtées immédiatement après la signature des préliminaires de paix, le 12 Octobre 1920. La frontière avait aussi été fixée à ce moment. Huit jours plus tôt, un communiqué publié par les présidents des deux Délégations, MM. Dabski et Joffe, annonçait qu'une entente sur toutes les questions fondamentales s'était faite. En réalité, le 5 Octobre 1920, une décision avait été prise à l'amiable en ce qui concernait la question la plus importante, c'est-à-dire la délimination des territoires annexés lors des Partages de 1772, 1793 et 1795 et qui devaient être rendus à la Pologne.

La première session de la Conférence de la Paix eut lieu à Riga, le 21 Septembre 1920. Quinze jours plus tard, le 5 Octobre, la Délégation soviétique, avec l'assentiment du Conseil des Commissaires du Peuple à Moscou, accepta sans modifications la frontière proposée par les Polonais. Il faisait très beau à cette époque de l'année et les opérations militaires auraient encore pu continuer pendant au moins six semaines. Les Armées polonaises poursuivaient régulièrement leur avance. Pendant de longues années, on reprocha amèrement à la Délégation polonaise de la Paix—et à moi en particulier en tant que Rapporteur des demandes territoriales lors de la Conférence—d'être trop promptement arrivée à une entente sur la question des frontières, au lieu de faire traîner les négociations jusqu'à ce que les Armées polonaises aient de nouveau atteint la ligne du front de 1919. Ces reproches venaient de compatriotes originaires des districts abandonnés à l'Union Soviétique bien qu'ils nous eussent été offerts par les Soviets en Janvier 1920. Je n'ai jamais éprouvé de ressentiment contre les auteurs de ces reproches. Car je ne comprenais que trop bien le désappointement extrême des Polonais dont les familles avaient résisté, pendant un siècle et demi, à la forte pression russificatrice imposée par le Gouvernement tsariste et qui, malgré les plus grandes persécutions, n'avaient jamais cessé d'espérer que le jour viendrait où la Nation polonaise recouvrerait son indépendance et son intégralité. Après avoir joui pendant près d'un an de la présence dans leurs villes, villages et campagnes, de l'administration, d'écoles et de troupes polonaises, ils se trouvaient remis, en vertu du Traité Polono-Soviétique, entre les mains d'un Gouvernement totalitaire dont le joug était encore plus dur que celui du régime tsariste.

En effet, le Gouvernement Bolchévique appliqua, par la suite, des mesures très dures destinées à exterminer la civilisation polonaise à l'Est de la frontière fixée à Riga, mesures qui réduisirent, en dix-huit ans, la population polonaise de ces territoires de un million et demi à 626,000 habitants. Dix à vingt-mille Polonais préférèrent renoncer à leurs biens, à leurs maisons et à leur travail pour aller s'installer en Pologne. Mais, bien souvent, ils laissaient sous le régime soviétique une partie de leur famille dont le sort ne cessait de les préoccuper. Tous souffraient de nostalgie aigüe. Il est donc fort compréhensible qu'ils n'aient pas éprouvé de sentiment de reconnaissance pour les auteurs du Traité de Riga. J'avoue avoir toujours eu un profond respect pour ceux d'entre eux, beaucoup plus nombreux d'ailleurs qui firent preuve de la plus émouvante discipline civique en cette occurence et qui, en dépit des grandes pertes personnelles qu'ils subirent par l'abandon aux Soviets des territoires où ils étaient

nés, disaient: "Grâce à Dieu, nous avons vécu assez longtemps pour voir notre patrie indépendant."

Maintenant que j'ai parlé de ceux qui nous critiquèrent au sujet du Traité de Riga, je dois reconnaître que, en effet, si nous avions fait traîner les négociations pour donner le temps à nos Armées d'avancer encore de cent kilomètres à l'Est, l'Union Soviétique, comme tout semble l'indiquer, aurait accepté comme frontière la ligne qu'elle avait proposée en janvier comme ligne d'armistice et qui passait par Dryssa et Bar (voir carte VII, page 22).

Quelles sont les raisons qui nous empêchèrent d'agir de la sorte?

Ces raisons sont simples. Nous n'étions pas venus à Riga chargés d'assurer à la Pologne la plus grande étendue possible de territoire et une frontière tracée le plus loin à l'Est, mais chargés "d'établir les bases de relations de bon voisinage entre les deux nations" en signant "une paix sans vainqueur ou vaincu" et "en prenant en juste considération les intérêts vitaux des deux parties."

La Délégation polonaise de Riga se composait, en plus du Président, M. Dabski, et des représentants des six parties de la Diète,(1) de trois représentants du Chef de l'Etat et Commandant en Chef Pilsudski. C'étaient: le Général Kulinski, MM. Wasilewski et Kamieniecki. Je dois reconnaître, ici, que ces trois derniers collaborèrent loyalement et utilement avec les représentants des partis politiques à conclure la paix et à mettre fin aux opérations militaires dans le plus bref délai, conformément aux instructions qui nous avaient été données. Car il est faux de prétendre que Pilsudski ait été inspiré par une haine particulière pour la Russie ou ait eu des visées impérialistes. Lorsque, en dépit des affirmations de Petlura et de Makhno qui l'assuraient d'un soulèvement nationaliste en Ukraine, les trente millions d'habitants de ces régions ne fournirent pas même 40,000 sabres pour défendre leur indépendance, Pilsudski comprit qu'il devait renoncer à son programme de fédération. Car il eut été impossible de fonder des Etats ukrainien et blanc-ruthène en s'appuyant uniquement sur les armes polonaises alors que la grande majorité de la population ne montrait aucun sentiment patriotique. Pilsudski renonça donc sincèrement et avec courage à ses projets.

Il avait désiré une fédération, basée sur la volonté réelle des peuples, entre la Pologne et les territoires qui avaient, autrefois, formé une Union librement consentie de part et d'autre. C'est pourquoi il avait voulu affranchir ces peuples du joug russe qui leur avait été imposé, lors des Partages, par les tsars d'abord et, après la révolution, par l'Armée Rouge. La réalisation de ce projet ayant été rendue impossible par l'absence de support des masses paysannes ukrainiennes et blanc-ruthènes dont la conscience nationale n'était pas encore éveillée, Pilsudski reconnut la nécessité de baser la sécurité de la Pologne, non sur des états tampon qui l'eussent séparée de la Russie, mais sur une paix permanente avec celle-ci. Ce désir n'était ni dicté, ni influencé par la ligne temporaire du front. C'est pourquoi la Délégation polonaise établit ses revendications territoriales sans tenir compte du succès des opérations militaires en cours. Il n'y eut pas le moindre dissentiment à ce sujet entre les représentants des six partis parlementaires et les représentants du Commandant en Chef.

---

1 Parti Paysan: Kiernik; Parti Socialiste Polonais: Barlicki; Parti démocrate Chrétien: Wichlinski; Parti National du Travail: Waszkiewicz; Parti National Chrétien: Mieczkowski; Union Populaire Nationale: Prof. Grabski.

Durant les dix premiers jours des négociations de paix, il y eut plusieurs sessions plénières au cours desquelles les délégués des deux parties exposèrent les principes devant servir de base au Traité de paix. La Délégation polonaise remit son projet le 24 septembre. Conformément aux instructions qui lui avaient été données, elle déclara que: "La délimitation de la frontière entre les parties contractantes dans les territoires détachés de la République Polonaise par l'ancien Empire de Russie, doit être basée sur le respect réciproque des principes suivants: (a) La fin du conflit entre la Pologne et la Russie au sujet des territoires en litige et l'établissement de relations de bon voisinage. La frontière d'état ne sera pas établie conformément à des revendications historiques mais en prenant équitablement en considération les intérêts vitaux des deux parties. (b) Les questions de nationalités dans lesdits territoires seront résolues selon les principes démocratiques. (c) L'assurance permanente de chacun des deux états contractants contre les possibilités d'agression de la part de l'autre. Etant donné que la Pologne désire une paix librement négociée et ne veut pas dicter ses conditions, elle propose à l'autre partie une délimitation commune de la frontière basée sur les principes sus-mentionnés."

La question de la frontière polono-soviétique n'était pas le seul sujet discuté à Riga. Un certain nombre de questions de premier ordre fit l'objet de négociations préliminaires: à savoir les droits de la Pologne sur une partie de l'or se trouvant dans l'ancienne Banque Impériale de Russie; la restitution à la Pologne des bibliothèques et oeuvres d'art emportées en Russie à diverses époques; les mesures à prendre par chacun des deux pays contre les possibilités d'ingérence de la part de l'autre dans leurs affaires intérieures respectives; le rapatriement de milliers de citoyens polonais déportés à l'intérieur de la Russie durant les opérations militaires de 1915. Pour régler ces diverses questions des comités spéciaux furent formés, composés de membres des deux Délégations et d'experts. Je fus, moi-même, nommé Président du Comité polonais chargé d'étudier le tracé de nos futures frontières orientales.

Dans des négociations de ce genre, en général, chacune des deux parties commence par poser le maximum d'exigences qu'elle réduit ensuite, au fur et à mesure de la pression exercée par la partie adverse. Ce fut, là, la méthode suivie par la Délégation russe. Le 28 septembre, à la session plénière, M. Joffe nous proposa la même frontière que celle qu'on avait tenté de nous imposer à Minsk. Mais, s'étant heurté à un ferme refus, il déclara, quatre jours plus tard à peine, que les plus grandes concessions territoriales qu'on était autorisé à faire, atteignaient la ligne du chemin de fer reliant Brody, Rowne, Sarny, Luniniec et Baranowicze (voir carte VII, page 22). Cette ligne différait peu de celle qui fut ultérieurement fixée.

De notre côté, nous procédâmes différemment. "Le Comité polonais des frontières" pensait que si le Traité de paix qui allait être conclu, devait servir de base réelle à des relations de bon voisinage, il ne pouvait être le résultat d'une épreuve de forces ou de l'exploitation par l'une des deux parties d'une supériorité militaire temporaire, mais qu'il devait être un compromis raisonnable entre les intérêts vitaux réels et permanents des deux parties. En conséquence, nous décidâmes de ne pas soumettre plusieurs projets allant de nos revendications territoriales maxima aux revendications minima, mais un seul projet indiquant la délimitation équitable d'une frontière tracée sur les territoires enlevés à la Pologne par l'Empire Russe, au cours des trois Partages consécutifs.

Nous prîmes comme base de cette délimitation non pas des revendications historiques, mais l'état de choses existant à l'époque et surtout la volonté de la majorité des populations des diverses régions des territoires contestés d'être incorporée soit à la Pologne soit à la Russie.

Car il nous paraissait évident que si l'un des deux Etats s'incorporait des portions de territoire dont la majorité de la population désirait son incorporation à l'autre Etat, il en résulterait d'incessants conflits qui, tôt ou tard, engendreraient une nouvelle guerre.

Les résultats des élections à la Douma et la composition nationale des Conseils autonomes de district (*zemstvos*) et des Conseils municipaux autonomes, semblaient être les meilleures indications sur la situation réelle. Aux premières élections à la Douma, en 1906, les seules d'ailleurs qui furent vraiment des élections libres, les sept députés élus dans le Gouvernement de Vilno (comprenant non seulement la voïévodie actuelle de Vilno mais aussi une partie de celle de Nowogrodek) étaient tous polonais(1). Dans le Gouvernement de Minsk, auquel appartenait la partie orientale de la voïévodie actuelle de Nowogrodek, sept députés sur neuf étaient polonais(2). Dans le Gouvernement de Grodno, comprenant également une partie de la voïévodie actuelle de Bialystok et presque toute la voïévodie de Polésie, trois députés sur sept étaient polonais(3). De plus, les maires des deux plus grandes villes de Ruthénie-Blanche, Vilno et Minsk étaient toujours des Polonais. Dans les "*zemstvos*" du Gouvernement de Vilno d'alors, les Polonais avaient partout 50% des voix et dans les districts de Vilno, Swieciane et Dzisna, ils en avaient jusqu'à 55%. Dans le Gouvernement de Minsk dans les districts de Bobrujsk, Rzeczyca et Mozyrz, les Polonais n'avaient que de 20 à 25% des sièges, mais dans deux autres districts, ceux de Borysow et Igumen, ils en avaient de 45 à 55% et dans quatre autres districts, ceux de Pinsk, Sluck, Nowogrodek et Minsk, plus de 55% des sièges appartenaient à des Polonais. Mais même dans les districts situés encore bien plus à l'Est, tels que les districts de Dryssa et de Lepel, dans le gouvernement de Vitebsk et les districts d'Orsza dans le Gouvernement de Mohylev, les Polonais avaient plus de 45% des sièges dans les "*zemstvos.*" (Voir Carte VI, page 18).

En nous basant sur ces faits, nous aurions eu le droit de revendiquer, comme étant de civilisation principalement polonaise, la totalité du territoire de ce qu'on appelait alors le Gouvernement de Vilno et une partie du Gouvernement de Minsk avec les districts de Borysow, Igumen, Pinsk, Sluck, Nowogrodek et Minsk. Néanmoins, nous ne réclamâmes sur les six que les districts de Pinsk et de Nowogrodek laissant les autres au-delà du tracé de la frontière. C'est en tenant compte, non seulement du passé, mais de l'avenir, que nous en arrivâmes à ces décisions. En effet, le droit de vote n'était pas universel dans l'ancien Empire Russe. Les classes possédantes et cultivées avaient toujours une influence prépondérante dans les élections à la Douma, aux "*zemstvos*" et aux conseils municipaux. Il est intéressant de noter à ce sujet que la population locale, aussi bien rurale qu'urbaine, préférait confier la défense de ses intérêts aux représentants de la classe cultivée polonaise, plutôt qu'aux Russes. Mais nous ne pouvions ignorer le fait que dans la démocratique République de Pologne

1 Ropp, Jalowiecki, Aleksandrovicz, Jankowski, Gotowiecki, Hryncewicz et Weslawski.
2 Lednicki, Lubecki, Janczewski, Lubanski, Skirmunt, Wiszniewski et Massonius.
3 Zukowski, Kurop et Sagajlo.

où le droit de vote était universel et la réforme agraire, votée six mois plus tôt, déjà en application, les sentiments et les idées des grandes masses étaient appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie politique du pays. D'autre part, il fallait aussi prendre en considération le fait que le sentiment national était presque inexistant chez les Blancs-Ruthènes et qu'ils étaient attirés vers la civilisation polonaise ou vers la civilisation russe selon qu'ils étaient catholiques ou orthodoxes. Par conséquent, le Comité dont j'étais le Président d'abord et, ensuite, la Délégation entière, partirent du principe que nous ne pouvions réclamer que la partie de la Ruthénie-Blanche où les Catholiques étaient en majorité, poussant le scrupule jusqu'à ne compter que les Blancs-Ruthènes de façon à ne pas obtenir une majorité catholique par l'incorporation des Polonais de la région. Nous ne demandâmes donc même pas l'incorporation des districts où l'influence de la civilisation polonaise était aussi marquante que dans le district de Minsk qui, comme je viens de le dire, élisait toujours des représentants polonais à la Douma et aux Conseils municipaux. Car, en demandant Minsk, nous eussions également été obligés de réclamer des districts dont la population, bien qu'ayant élu des députés polonais à la Douma et aux "*zemstvos,*" se composait néanmoins de 75% d'orthodoxes. En s'appuyant sur ces deux facteurs, c'est-à-dire la confiance de la population locale envers les députés polonais—prouvée par les élections à la Douma et aux Conseils autonomes—d'une part et de l'autre, les liens religieux rattachant les Blancs-Ruthènes catholiques à la Pologne(1), "le Comité de la délimitation des frontières" de la Délégation polonaise établit un projet de frontière qui donnait à la Pologne les districts de la Ruthénie-Blanche suivants: la totalité de l'ancien Gouvernement de Vilno dont la majorite de la population n'était pas seulement catholique mais polonaise; les parties des anciens Gouvernements de Grodno et de Minsk qui forment les voïévodies actuelles de Bialystok, de Nowogrodek et une partie de la voïévodie de Polésie.

Dans toutes ces régions la grande majorité de la population est catholique.

Quelques lecteurs mettront peut-être en doute l'exactitude des statistiques polonaises concernant les nationalités dans une région où le sentiment national de la polulation est aussi peu développé. Mais les individus ayant le moins le sens de la nationalité ne font pas de fausses déclarations en ce qui concerne leur foi s'ils sont véritablement croyants. Or, en Pologne, la population, catholique ou orthodoxe, est profondément religieuse et excessivement attachée à sa foi. Les statistiques concernant les diverses confessions ne peuvent donc être mises en doute.

D'après le recensement de 1931, il y avait 2,090,000 Catholiques et 1,690,000. Orthodoxes dans les voïévodies de Bialystok, Vilno et Nowogrodek qui constituaient la partie occidentale des territoires de population blanc-ruthène incorporés à la Pologne par le Traité de Riga. La Russie ne pouvait présenter de revendications sérieuses qu'elles soient politiques, nationalistes ou religieuses, sur ces territoires qui couvraient 78,000 km2. avec une population, pour 1931, de 3,686,000 âmes. En effet, sur les dix-sept membres qui les représentèrent à la Douma (élus, je le répète, aux seules élections libres de 1906) trois seulement étaient Russes.

---

1 Les livres de prière en usage dans le pays étaient toujours en polonais et les chants d'église étaient toujours chantés en polonais.

Selon les statistiques officielles russes, la langue russe n'était parlée que par 5% de la population dans le Gouvernement de Vilno; par 5,08% dans le Gouvernement de Grodno et par 4,39% de la population dans le Gouvernement de Minsk.

Aussi, sentant que sa position dans cette région était incertaine, l'Union Soviétique avait, au printemps de 1920, abandonné Vilno et la plus grande partie de l'ancien gouvernement de ce nom à la Lithuanie de façon à séparer la Ruthénie-Blanche de ce centre de culture polonaise particulièrement influent dans sa partie occidentale. Pourtant, les droits de la Lithuanie sur Vilno et les régions voisines ne sont pas plus grands que ceux de la Russie. D'après les recensements de la population faits par les Allemands dans les territoires de l'Empire Russe qu'ils occupèrent en 1916, le pourcentage de Lithuaniens était le suivant: 2,6% dans la ville de Vilno; 4,3% dans le district de Vilno; 2,4% dans le ville de Grodno; 0,5% dans le district de Grodno.

Il me semble que quiconque veut se prononcer impartialement sur nos négociations de paix avec la Russie, à Riga, nous reprochera plutôt d'avoir été trop modérés dans nos revendications concernant la Ruthénie-Blanche que d'avoir fait preuve d'un appétit excessif.

Nos revendications quant à la partie Nord de la frontière polono-russe, étaient si pleinement justifiées par l'attitude pro-polonaise de la population de ces territoires que le Président de la Délégation soviétique, M. Joffe, ne trouva qu'une seule objection à opposer à savoir que, peu de temps auparavant, l'Union Soviétique avait reconnu à la Lithuanie des droits sur une partie considérable de ces territoires. Il consentit bientôt, néanmoins, à remédier à cet état de choses en insérant dans le projet de Traité de paix la déclaration suivante:

"Les deux parties contractantes sont d'accord pour reconnaître que: en ce qui concerne le territoire situé à l'Ouest de la frontière fixée par l'Article 2 du présent Traité, ce territoire s'étendant à des districts qui sont en litige entre la Pologne et la Lithuanie, la question de l'attribution de ces districts à l'un ou à l'autre de ces deux Etats est une affaire qui concerne exclusivement la Pologne et la Lithuanie."

La délimitation de la frontière entre la Pologne et l'U.R.S.S. dans le Sud des régions enlevées à la Pologne durant les Partages et habitées pour la plus grande partie par une population ukrainienne, fut un problème beaucoup plus compliqué. Au Nord du Pripet, dans les territoires polono-blanc-ruthènes, l'influence de la culture polonaise se manifestait le plus à l'Ouest et décroissait en intensité à mesure que l'on s'éloignait vers l'Est. Dans le Sud, au contraire, les centres de la civilisation polonaise les plus vivaces étaient dispersés et, même, on peut dire qu'en général, ils étaient plus nombreux à l'Est qu'à l'Ouest. Du temps des Tsars, cette région était divisée en trois gouvernements: celui de Volhynie, ceux de Podolie et de Kiev. Ce dernier était le plus russifié des trois. Pourtant, les Polonais détenaient 50% des sièges dans les "*zemstvos*" du district de Lipowiec et environ 40% dans ceux de Berdiczew, Skwira et Taraszcza. Les Polonais avaient également plus de 50% des sièges dans les "*zemstvos*" des districts de Jampol, Hajsyn, Proskurow, Lityn, Latyczow, Uszyca, Kamieniec Podolski dans le Gouvernement de Podolie; la même proportion des sièges appartenait aux Polonais dans les districts de Starokonstantynow, Zaslaw et Wlodzimierz Wolynski, dans le Gouvernement de

Wolhynie. Enfin, dans le reste de ce Gouvernement, c'est-à-dire dans les districts de Ostrog, Rowne, Krzemieniec, Dubno, Luck, Kowel et Zytomir, les Polonais avaient de 35 à 45% des sièges dans les "*zemstvos*."

Si tous les districts où les Polonais avaient 50% ou plus des sièges dans les "*zemstvos*" avaient été réunis à la Pologne, le secteur sud de la frontière polono-soviétique aurait été tracé bien plus à l'Est que le secteur au Nord du Pripet. Cette frontière aurait placé à l'intérieur des limites de l'Etat Polonais, une région qui comprend environ 100,000 km2. et dont les 75% de la population se composent de 3,500,000 Ukrainiens orthodoxes. Etant donnée la structure profondément démocratique et libérale de la Pologne, il était à prévoir que les masses populaires ne manqueraient pas de donner promptement naissance à une classe intellectuelle et que le développement d'un fort sentiment national s'ensuivrait. Malgré les sincères intentions qu'avait l'Etat Polonais de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Union Soviétique et, en particulier, dans le problème russo-ukrainien, il était évident que l'existence d'une aussi nombreuse population ukrainienne orthodoxe avec des tendances nationalistes en plein développement, ne pouvait manquer d'inspirer à Moscou la crainte de voir un dangereux centre d'irrédentisme ukrainien s'établir en Pologne.

Sincèrement désireuse de conclure une paix qui servirait de base à des relations permanentes de bon voisinage entre la Pologne et la Russie, la Délégation polonaise, sur ma suggestion, décida de ne pas pousser le secteur méridional plus à l'Est que l'ancienne frontière de la Galicie. Cette province qui avait appartenu à la Pologne depuis la première moitié du XIVe siècle n'avait jamais fait partie de la Russie, si bien que, même dans les propositions de paix qui nous avaient été soumises à Minsk, l'Union Soviétique ne la revendiqua pas. La population de ces territoires se composait, la population juivre exceptée, unique ment de Catholiques sans tenir compte des nationalités. La partie orientale qui forme à présent la voïévodie de Tarnopol, était particulièrement influencée par la culture polonaise.

Selon les statistiques autrichiennes de 1910, le pourcentage des Polonais dans les divers districts frontaliers était: Czortkow 39,1%; Przemyslany 39,5%; Kamionka Strumilowa 40,3%; Brzezany 40,9%; Husiatyn 44,2%; Zbaraz 46,7%; Buczacz 46,7%; Tarnopol 48%; Trembowla 51%; Skalat 52%.

Les deux plus puissants bastions de la culture polonaise en Ruthénie-Blanche polonaise et en Ukraine polonaise, régions de populations mixtes (deux Ulsters polonais, pour ainsi dire) étaient: l'Est de la Galicie avec la ville de Tarnopol et la partie occidentale de la Ruthénie-Blanche avec le centre scientifique, littéraire et artistique important de Vilno.

Un coup d'oeil jeté sur la carte suffit pour se rendre compte qu'une des conditions premières de la sécurité polonaise était d'opérer la jonction des frontières orientales de ces deux bastions par une ligne défensive allant de l'angle Nord-Est de la voïévodie de Tarnopol, à l'angle Sud-Est de la voïévodie de Nowogrodek.

Le tracé de cette ligne fut l'objet de discussions qui durèrent plusieurs jours. Le 1er Octobre, M. Joffe informa M. Dabski que ses instructions ne lui permettaient pas d'accepter une ligne située à l'Est du chemin-de-fer Brody, Rowne, Sarny, Luniniec, Baranowicze, cette voie ferrée devant être laissée à l'U.R.S.S.

Le lendemain, M. Dabski lui remit le projet polonais qui prévoyait une frontière comprenant, du côté polonais, ladite voie ferrée avec en plus une bande de territoire d'une profondeur de soixante à soixante-dix kilomètres à l'Est, constituant une zone de sécurité. M. Dabski ajouta: "Je ne veux pas procéder, comme c'est l'habitude, en proposant tout d'abord une frontière le plus possible à l'Est et en la reculant ensuite peu à peu vers l'Ouest, jusqu'à ce que nous ayons atteint le maximum de territoire que nous sommes prêts à céder. Je préfère tracer immédiatement la ligne au-delà de laquelle nous sommes décidés à ne pas céder."

Le 3 Octobre, au cours d'un nouvel entretien avec M. Joffe, auquel prirent part M. Dabski, les députés Barlicki, Kiernik et moi-même, M. Joffe demanda comment nous pouvions justifier l'attribution de la ligne ferroviaire à la Pologne plutôt qu'à la Russie. Je répondis que la Russie, avec ses 150 millions d'habitants, n'aurait jamais à craindre d'agression de la part de la Pologne avec ses 30 millions d'habitants, tandis qu'au contraire, la Russie pourrait fort bien un jour nourrir des intentions agressives contre la Pologne et que, dans ce cas, ce n'était pas la Russie mais la Pologne qui aurait besoin de la ligne de défense la meilleure et aussi de cette voie ferrée d'une importance stratégique capitale. M. Joffe demanda alors qu'elles étaient les garanties que pouvait donner la Pologne de ne pas se laisser pousser, par les capitalistes occidentaux, à une guerre contre la Russie. Je répondis à cela: "La meilleure et la plus sûre des garanties en ce qui concerne les actes d'un Etat, réside dans le soin que cet Etat prend de ses intérêts. Or, les intérêts de la Pologne ne lui permettent pas une coopération militaire, de n'importe quelle nature, avec l'Allemagne. Quant à l'idée que la France ou la Grande Bretagne pourrait jamais envoyer des armées en Pologne en vue d'opérations militaires communes contre la Russie est vraiment une idée absurde. De plus, si la Pologne conclut avec l'U.R.S.S. un traité lui reconnaissant les frontières qu'elle désire, elle ne serait pas assez déraisonnable pour aider qui que ce soit à renverser le Gouvernement Russe qui aurait signé ce traité pour le remplacer par un Gouvernement qui ne se sentirait pas lié par un traité qu'il n'aurait pas signé." M. Joffe déclara, alors, qu'après de telles explications, il présenterait notre projet de frontière au Conseil des Commissaires du Peuple. Deux jours plus tard, le 5 Octobre, il nous informa que le Conseil des Commissaires du Peuple l'avait autorisé à accepter ce projet en entier à la condition que la Délégation polonaise veuille consentir à réduire ses revendications sur une partie de l'or conservé dans l'ex-Banque russe d'Etat, or qui revenait à la Pologne. Combien caractéristique de la part des Russes que de poser une condition de cette nature! Il est certain que la Russie avait beaucoup plus d'intérêt à garder la réserve d'or la plus grande possible que de garder les territoires que nous revendiquions et où la culture polonaise dominait indiscutablement.

Après la signature des préliminaires de paix, le 12 Octobre 1920, la Délégation polonaise, composée des représentants des partis politiques de la Diète, retourna à Varsovie. Peu de temps après, une nouvelle Délégation, composée de fonctionnaires et d'experts, arriva à Riga pour établir le Traité de paix définitif. M. Dabski demeura président de la Délégation.

Après la signature de ce Traité qui n'ajouta, d'ailleurs, que peu au traité préliminaire très détaillé dont nous avions établi la teneur, M. Dabski déclara:

"Le Traité de Paix que nous venons de signer marque le début et pose les "bases d'une nouvelle phase dans l'existence et l'évolution des Nations polonaise

"et russe. Après un siècle de luttes pour notre indépendance, après deux ans "de guerre sévère, voici que commence une période de paix et de collaboration ". . . Nous nous sommes efforcés de résoudre tous les problèmes dans un esprit "de justice et d'équité, faisant des concessions non seulement pour arriver à "un accord, mais pour faciliter nos relations futures."

M. Joffe termina la déclaration qu'il fit par ces mots:

"Les négociations de paix ont duré plusieurs mois et se sont heurtées à "des difficultés considérables, surtout en ce qui concernait le règlement des "problèmes économiques et financiers(1). Mais je dois reconnaître, néanmoins, "que le tact de la Délégation polonaise et, en particulier, de son Président, alors "que les canons tonnaient encore sur le front et que le sang coulait à flots, comme "pendant des périodes plus calmes, a contribué aux progrès des négociations et "à leur conclusion finale et satisfaisante."

En signant le Traité de Riga, nous fîmes de grands sacrifices—et de notre propre volonté sans y être contraints—afin d'établir des relations pacifiques permanentes avec la Russie. Je suis, pour une large part, responsable de cette attitude. Pendant dix-neuf ans, j'ai supporté calmement les reproches qui me furent faits à ce sujet, car je croyais qu'une paix réelle régnerait désormais sur nos frontières orientales. En 1932, un pacte de non-agression était conclu entre la Pologne et la Russie. En 1934, ce pacte était renouvelé et prolongé jusqu'en décembre 1945.

Plus tard, en 1939, lorsque la proposition d'un nouveau partage de la Pologne faite par l'Allemagne fut promptement acceptée par l'U.R.S.S. et, qu'en conséquence, je me trouvai dans une prison soviétique avec des centaines de mille de compatriotes, je me demandai souvent, avec tristesse, seul dans ma cellule si j'avais bien agi en exigeant d'un million et demi de Polonais qu'ils consentissent au lourd sacrifice de demeurer hors des frontières de leur pays, dans l'unique but d'établir des relations pacifiques permanentes avec la Russie—relations qui s'étaient avérées bien illusoires. Mais, en Juillet 1941, le Général Sikorski conclut avec le Gouvernement Soviétique un Pacte qui dénonçait l'Accord Germano-Soviétique relatif au partage de la Pologne et, en même temps, la ligne de démarcation Ribbentrop-Molotoff. De nouveau, je dis à mes compatriotes: "Vous voyez bien qu'aucune entente germano-russe ne peut être permanente, tandis qu'une réelle compréhension des intérêts des Nations polonaise et russe leur dicte la nécessité de relations mutuelles de bon voisinage et une collaboration politique très étendue."

Pourtant, quoique nous étions engagés dans une lutte commune contre les Allemands, la coopération Polono-Russe dont le Général Sikorski avait pris l'initiative, ne dura pas longtemps. Aujourd'hui, elle n'existe plus.

Cependant, je suis sincèrement convaincu que la logique des faits amènera, sinon durant cette guerre, en tous cas après, le rétablissement des bonnes relations entre la Pologne et la Russie. Mais cela ne saurait être obtenu au prix de nouveaux sacrifices consentis par la Pologne. L'expérience acquise, au cours des cinq dernières années, nous a appris trop clairement que les sacrifices acceptés par la Nation polonaise, dans le but de maintenir des rapports amicaux avec la Russie, n'ont fait qu'affaiblir la Pologne mais n'ont pas diminué les aspirations

1 Ces paroles sont significatives car elles montrent que les négociations relatives aux questions territoriales ne se heurtèrent pas à des difficultés particulièrement grandes.

impérialistes russes. Ayant acquis la conviction que les sacrifices consentis en 1920 avaient été vains, la Nation polonaise ne consentira jamais à des concessions unilatérales. En effet, quelle confiance pourrait-elle avoir dans la permanence d'un nouveau traité de paix ou d'une nouvelle frontière que ce traité fixerait si la rupture unilatérale par la Russie du Traité de Riga et la violation de la frontière fixée par ce traité devaient être sanctionnées?

En 1920, nous laissâmes près d'un million et demi de Polonais au-delà de la frontière, dans l'U.R.S.S. Actuellement, un autre million de citoyens polonais a été déporté de l'autre côté de l'Oural. En 1942, 115,000 seulement de ces Polonais purent quitter la Russie. Ils se trouvent maintenant dans les rangs de l'Armée polonaise ou dans des centres d'accueil pour femmes, enfants, et vieillards. J'espère que de ceux qui sont restés là-bas, pas plus d'un tiers n'est mort de faim et qu'un demi-million est encore en vie. Devons-nous définitivement renoncer à eux? Aujourd'hui, l'U.R.S.S. revendique toute la partie de la Pologne que le Traité Ribbentrop-Molotoff lui a attribuée. Ce territoire était habité par 5,274,000 Polonais. Sur ce nombre, en 1940 et 1941, environ 800,000 furent déportés à l'intérieur de l'U.R.S.S. Il y avait parmi eux environ 200,000 Ukrainiens et Blancs-Ruthènes. Les méthodes employées par le Gouvernement Soviétique dans la partie de la Pologne orientale qu'il occupa de la fin Octobre 1939 à Juillet 1941, ne permettent pas de mettre en doute que, dans le cas où les demandes territoriales actuelles de l'U.R.S.S. devraient être satisfaites, cela équivaudrait à abandonner les quatre millions de Polonais qui sont restés dans les voïévodies orientales de la Pologne après les déportations, à l'extermination la plus cruelle. En vérité, si la Nation Polonaise acceptait jamais cela, elle ne mériterait pas de survivre.

D'aucuns croient que modifier les frontières d'un état ce n'est que repousser une ligne de quelques millimètres sur une carte.

En réalité, c'est pour des millions d'êtres humains une question capitale.

A ceux de nos amis qui, dans les meilleures intentions du monde, nous conseillent de céder à la Russie nos territoires de l'Est, je voudrais demander ceci: A-t-on le droit, en toute conscience, de condamner des millions d'individus dont les biens, en Pologne, étaient protégés par l'Etat qui jouissaient largement de la liberté de parole, de la liberté d'association et d'opinion politique, à la perte de tous ces droits en les remettant à un Etat totalitaire qui ne reconnaît pas le droit à la propriété privée et dans lequel tous les partis politiques sont interdits, le parti communiste excepté—un Etat où l'on peut envoyer un homme aux travaux forcés pour huit ans, comme je le fus moi-même, sans jugement et sur seul ordre administratif?

Je le répète encore une fois: l'intérêt des deux pays, comme celui d'une paix européenne permanente, exigent que des relations de bon voisinage existent entre la Pologne et la Russie. Mais la seule base possible pour de telles relations réside dans le principe formulé à Riga par la Délégation polonaise, c'est-à-dire dans: "le respect réciproque des intérêts vitaux des deux parties" et non dans l'écrasement du plus faible par le plus fort ou dans la rupture unilatérale d'obligations librement consenties.

Imprimé
Brad